



Rapport d'activité

2008/2009



SOMMAIRE

Message des dirigeants	7
Historique de la société	8
Eurogerm en bref	9
Faits marquants sur l'exercice 2008/2009	11
Evénements récents	12
Perspectives 2009/2010	13
Chiffres clés	14
Actionnariat et repères boursiers	16
Rapport de gestion	17
Rapport spécial du Conseil d'Administration	39
Rapport complémentaire du Conseil d'Administration	43
Comptes consolidés	49
- Bilan	51
- Compte de résultat	52
- Tableau de variation des capitaux propres	53
- Tableau consolidé des flux de trésorerie	54
- Annexe aux comptes consolidés	55
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	79





Comptes sociaux	83
- Bilan	85
- Compte de résultat	87
- Annexe aux comptes sociaux	88
- Tableau des filiales et participations	102
- Rapport des Commissaires aux Comptes	
• Rapport sur les comptes annuels	103
• Rapport spécial	107
Assemblée Générale Mixte du 29 septembre 2009	115
- Avis de convocation et projet des résolutions	117
Calendrier de communication financière	125
Contacts	125





Message des dirigeants



M. Jean-Philippe Girard
Président Directeur Général

M. Benoît Huvet
Directeur Général Délégué

Madame, Monsieur, Cher actionnaire,

Il nous a semblé important de débiter notre propos en vous disant combien nous sommes satisfaits des performances réalisées par notre Groupe dans ce contexte de crise sans précédent...

Malgré une conjoncture très dégradée et d'importantes difficultés rencontrées sur le marché espagnol, notre Groupe a su croître, maintenir ses positions et conserver une situation financière solide.

Des investissements significatifs ont été engagés au cours de cet exercice et des mesures importantes ont été prises pour améliorer la compétitivité globale de l'entreprise, optimiser et développer les services et solutions destinés à nos clients et résister à une concurrence plus présente et très agressive.

Associés et collaborateurs ont effectué un travail remarquable et sont, plus que jamais, déterminés à concilier croissance et performance.

Innovation et International restent les mots clés de notre projet d'entreprise.

Capital Humain, Capital Image et Capital Financier, les moteurs de notre croissance.

Merci de votre confiance.

M. Jean-Philippe Girard
Président Directeur Général

M. Benoît Huvet
Directeur Général Délégué



Historique de la société

Dates clés

- 1989** Création de Eurogerm par Jean-Philippe Girard
- 1991** Invention de *Chronotec*
- 1998** Lancement de *Qualitec* et de *Evalsens*
- 1999** Création de **Eurogerm Algérie**
- 2001** Création de l'Institut Arpèges
- 2002** Création de **Eurogerm Sénégal**
- 2004** Lancement de *Qualitec Nutrition* et Création de **Eurogerm Mexico**
- 2005** Création de **Eurogerm Espana**
- 2006** Création de **Eurogerm Andina** (Pérou)
- 2007** Introduction sur Alternext paris, marché du Groupe NYSE-Euronext
Acquisition du **Groupe LEAG** en Espagne
- 2008** Prise de participation dans **IDS Condipoudre** et **GUSTALIS**
- 2009** Lancement de **Eurogerm Brésil**

Palmarès

- 1994** 1^{ère} entreprise de la filière certifiée ISO 9001
- 1995** Trophée des « Espoirs de l'économie française »
- 2000** Trophée de l'Innovation décernés par l'INPI
Trophée Export « Challenge Bourgogne »
- 2003** Mise en place d'un dispositif de traçabilité par codes barres
- 2005** Prix de la performance « Société Innovante » (les Echos)
- 2006** Obtention de la certification ISO 22000 (Saint-Apollinaire)
- 2008** Obtention du label Pôle de Compétitivité VITAGORA
- 2009** Prix de l'Entreprise Internationale décerné par Ernst & Young et le magazine L'Entreprise



Eurogerm en bref

Notre métier : « ingrédientiste »

**Correcteurs
de meunerie**

Solutions personnalisées

« Le plus régularité »



**Améliorants
de panification**

Solutions fonctionnelles et
gustatives

« Le plus qualité »

Concepts

Marketing et produits

« Le plus consommateur »



Ingrédients

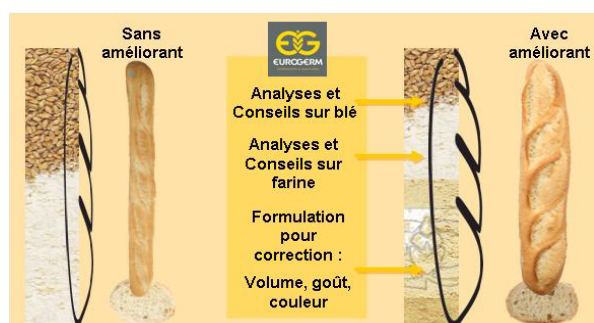
Gammes technologiques, goût-
couleur, solutions nutritionnelles

« Le plus nutritionnel »

Notre mission :

Concevoir, produire et commercialiser des correcteurs de meunerie, des améliorants de panification et des ingrédients pour plus de régularité, de qualité et pour mieux valoriser les produits de la filière Blé – Farine – Pain.

Objectif : aider nos clients à travers notre offre produits / services à développer des produits sources de plaisir et de satisfaction pour le consommateur.



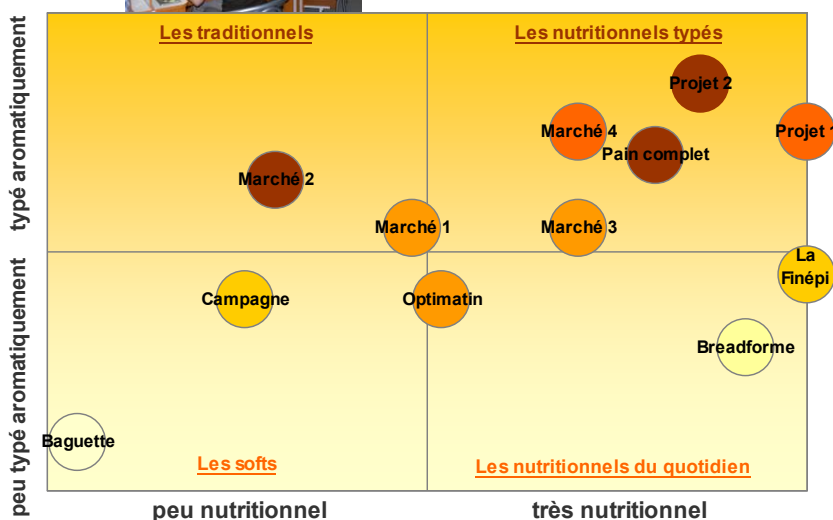


Une implication clé dans le pôle de compétitivité VITAGORA :

Toutes les compétences pour contribuer, au plan mondial, au développement d'une alimentation de qualité

Eurogerm est partenaire clé fondateur du pôle VITAGORA centré sur les axes Goût / Nutrition / Santé

- Un travail synergique de filière avec des partenaires de premier plan : INRA, UMR MSE (Microbiologie des Sols et Environnement), UMR Flavic (Flaveur – Vision – Comportement du consommateur, CESG (Centre Européen des Sciences du Goût), CHU Dijon...
- Une dynamique de travail autour de projets innovants et moteurs dans la filière : Programme Farine +, La Ferme d'excellence®, Céréalisable® (centre de R&D appliqué aux expertises variées (agronomique, technologique, sanitaire...))
- Conso'Lab® : des outils de mesure des préférences des consommateurs
 - Analyse des consommations réelles et du consentement à payer
 - Test de mise en marché de nouveaux produits, de praticité et d'emballages,...





Faits marquants de l'exercice 2008/2009

- ↳ **Intégration réussie de Gustalis, spécialiste des avant-produits de Boulangerie-Pâtisserie**, qui a permis un élargissement stratégique de l'offre produits EUROGERM, qui comprend désormais 4 lignes de produits, et vient dynamiser l'activité du Groupe aussi bien en France qu'à l'international ;



- ↳ **Prise de participation minoritaire dans IDS Condipoudre, spécialiste des conditionnements à façon de produits alimentaires**, qui va permettre le renforcement du leadership de EUROGERM au sein de la filière Blé-Farine-Pain ;



- ↳ **Extension de l'usine de Saint-Apollinaire** pour l'amélioration de la productivité grâce à de nouvelles lignes de production entièrement automatisées ;





Evénements récents

↳ Poursuite du développement en Afrique

- EUROGERM Maroc

Lancement de la production locale pour répondre à un niveau de commandes très important tout en réduisant ses délais de livraison.

- EUROGERM Sénégal

Recrutement d'un nouvel ingénieur afin de soutenir le développement régional de la structure dans le cadre de la mise en place d'accords de libre-échange avec les pays voisins;

Investissements dans l'outil de production pour améliorer significativement sa productivité.

■ *Pays d'implantation*

● *Clients*



↳ Consolidation de l'implantation en Amérique Latine

- EUROGERM Andina

Renforcement des infrastructures (siège social, entrepôt de stockage, bureaux, centre d'essais et de formation) pour couvrir les 6 pays de la Communauté Andine, notamment ceux situés à l'ouest de la Cordillère des Andes.

- EUROGERM Brésil

Lancement de la nouvelle filiale à Sao Paulo pour renforcer la présence du Groupe sur le territoire brésilien, un marché porteur et en forte croissance représentant près de 200 millions de consommateurs.













- ↳ **Entrée de Cathay Capital Private Equity**, au capital de Mobago, holding de contrôle de la société EUROGERM, qui devrait permettre au groupe de poursuivre son implantation sur une nouvelle zone géographique, l'Asie, et de profiter des opportunités de croissance offertes par le marché chinois notamment.





Perspectives 2009/2010

- ↳ **Croissance externe** avec le ciblage de sociétés pouvant permettre l'élargissement de l'offre produits et l'accélération du développement à l'international ;

<i>Sites de production</i>	 Saint-Apollinaire	 Quétigny				
<i>Filiales</i>	 Algérie 1999	 Sénégal 2002	 Mexico 2004	 Andina 2005	 Maroc 2008	 Brésil 2009
<i>Acquisitions et participations</i>						

- ↳ **Intensification du sourcing monde** matières premières ;
- ↳ **Création de synergies produits / marchés** avec LEAG, IDS Condipoudre et Gustalis ;
- ↳ **Densification** des programmes d'innovation ;
- ↳ **Renforcer** la présence du Groupe à l'international ;
- ↳ **Etudier** tout nouveau projet permettant d'améliorer la croissance de EUROGERM

Poursuite de la stratégie d'expansion à l'international, base de notre business model et facteur clé de réussite dans la conjoncture actuelle



Chiffres clés

Compte de résultat consolidé simplifié au 31 mars 2009

<i>En millions d'euros</i>	31/03/08 12 mois	31/03/09 12 mois	Variation
Chiffre d'affaires	43,0	51,9	+ 20,5%
Marge brute	19,7	21,6	+ 9,5%
<i>En % du CA</i>	45,9%	41,7%	
EBITDA*	5,7	5,3	- 7,0%
<i>En % du CA</i>	13,2%	10,2%	
Résultat d'exploitation	4,8	4,2	- 12,8%
<i>En % du CA</i>	11,3%	8,1%	
Résultat net des entreprises intégrées **	3,6	3,1	- 13,4%
<i>En % du CA</i>	8,3%	6,0%	

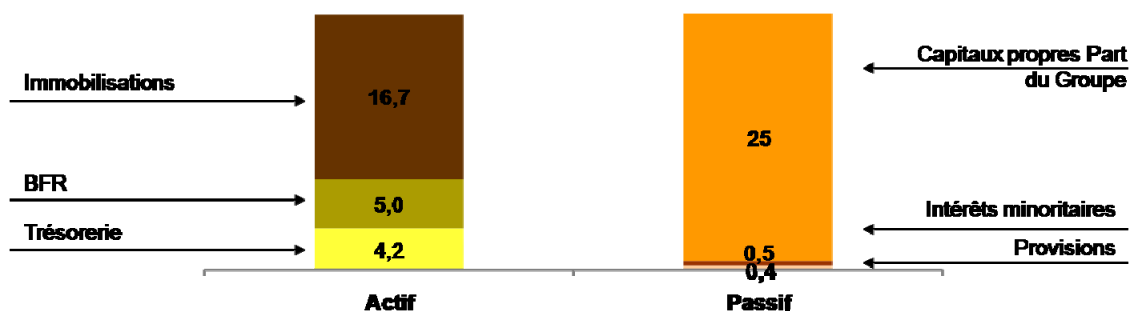
* EBITDA : résultat d'exploitation avant amortissements

** Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition (goodwill)

Un **résultat net part du Groupe** qui s'établit à **2,4 M€** impacté par :

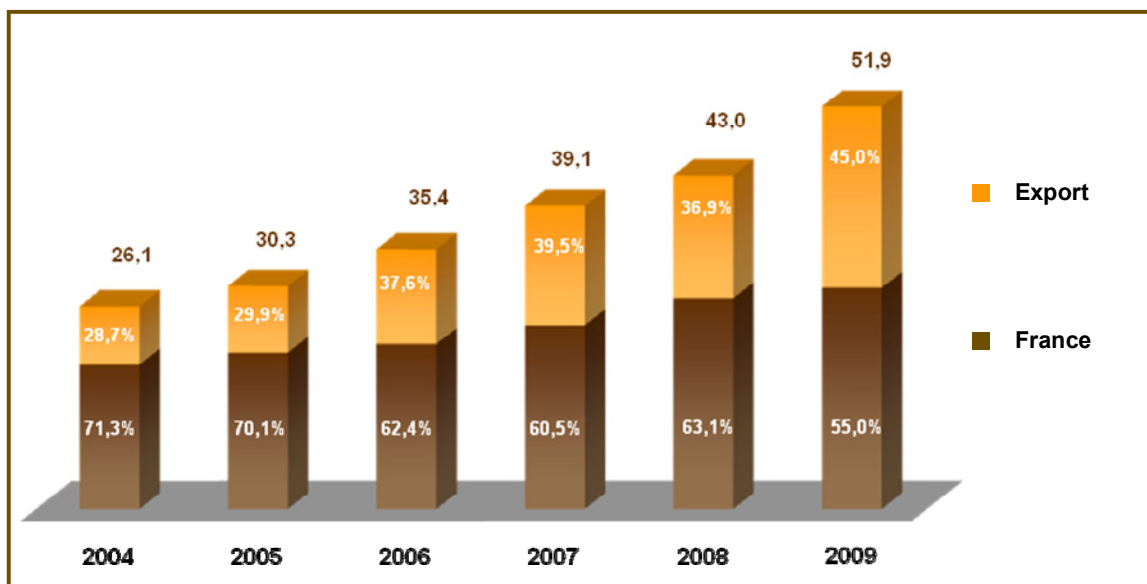
- une **charge exceptionnelle de 277 K€** liée à une indemnité transactionnelle permettant à EUROGERM de reprendre la main sur un portefeuille clients en Amérique Latine;
- l'enregistrement d'un **amortissement exceptionnel du goodwill** constaté lors de l'acquisition du Groupe LEAG pour un montant de **400 K€**.

Bilan consolidé simplifié au 31 mars 2009 (en M€)



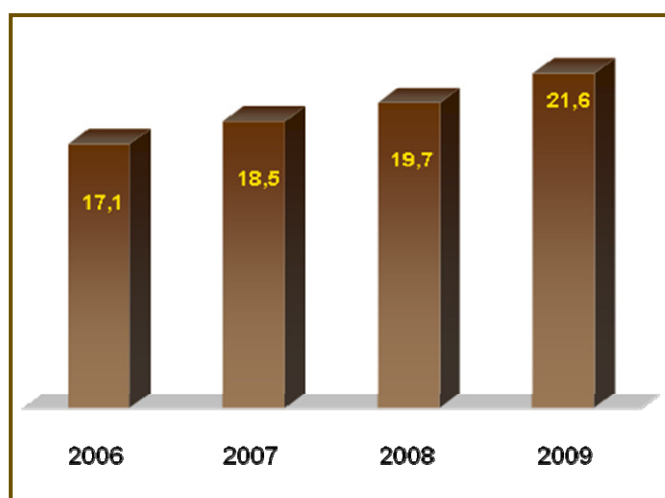


Evolution du chiffre d'affaires consolidé (en M€ et en % du CA)



- Une **croissance de + 20,5% du chiffre d'affaires** (+7,7% à périmètre comparable hors intégration du Groupe LEAG-Laboratorio Girona et de Gustalis)
- Une **progression séquentielle de 8,6% du chiffre d'affaires** (-0,1% à périmètre comparable) entre le 1er et le 2ème semestre de l'exercice malgré une conjoncture économique particulièrement dégradée depuis l'été 2008.

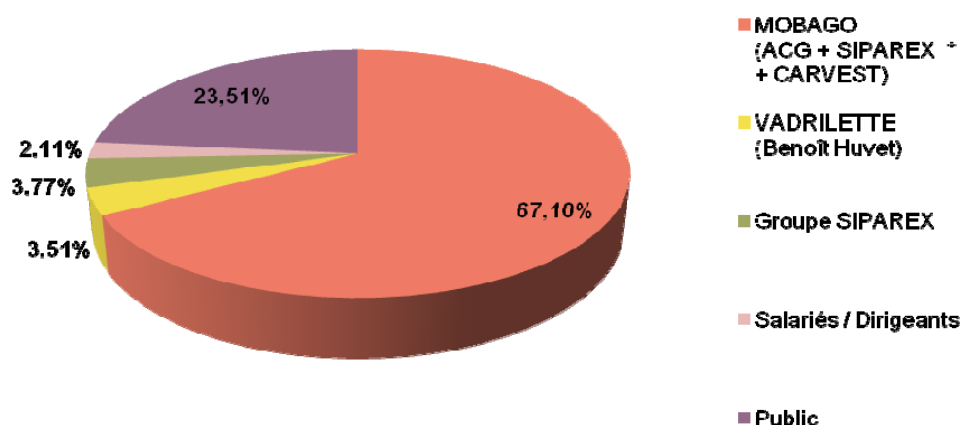
Évolution de la marge brute (en M€)





Actionnariat et repères boursiers

Répartition du Capital au 31 mars 2009



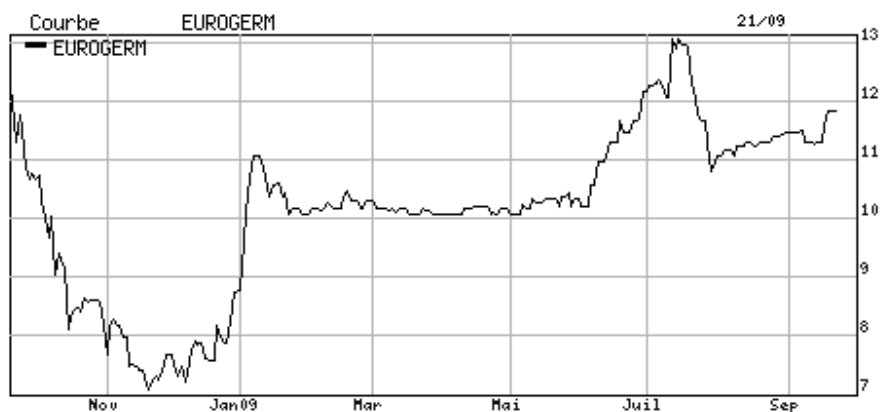
* Remplacé par Cathay Capital Private Equity en juin 2009

Fiche Boursière

Nombre de titres :	4 295 521
Cours :	11,68 €
Plus haut :	12,99 € (le 14 juillet 09)
Plus bas :	6,86 € (le 21 novembre 08)
Volume journalier moyen :	919 titres
Mkt Cap :	50,2 M€

Isin : FR0010452474 / Mnémo : ALGEM
Cotation en continu

Données au 21 septembre 2009





**Rapport de gestion sur les
opérations de l'exercice clos
au 31 mars 2009**



ASSEMBLEE GENERALE DU 29 SEPTEMBRE 2009

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle en application des statuts de la société Eurogerm (« **Société** ») et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société et de ses filiales au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels et consolidés dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

I) SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE – ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Faits marquants de l'exercice

Prises de participations et lancement d'activités

Eurogerm SA a réalisé les prises de participations suivantes :

- Prise de participation à hauteur de 40% dans **IDS Condipoudre** (mai 2008), spécialiste des conditionnements à façon de produits alimentaires, qui a permis d'élargir l'offre de services du Groupe.
- Prise de participation à hauteur de 50,01% dans **Gustalis** (juillet 2008 et décembre 2008), spécialiste des avants-produits de Boulangerie-Pâtisserie qui a permis un élargissement stratégique de l'offre produits EUROGERM, qui comprend désormais 4 lignes de produits, et vient dynamiser l'activité du Groupe aussi bien en France qu'à l'international.
- Par ailleurs, la filiale Eurogerm MAROC, créée en mars 2008, a débuté son activité en avril 2008.



Extension du site EUROGERM Saint-Apollinaire

En parallèle de son développement par croissance externe, le Groupe EUROGERM poursuit ses investissements de capacité, notamment sur le site de Saint-Apollinaire, par l'achat de nouveaux terrains à la Mairie (22 septembre 2008) et par l'extension des bureaux, des laboratoires de recherche et du site de production à compter de mars 2009, ce qui, grâce à de nouvelles lignes de production entièrement automatisées, devrait notamment permettre une amélioration de la productivité, ainsi que la mise en production de nouveaux types de produits et solutions.

Le coût global des travaux (avant subventions) s'élève à 5,6 M€.

Fusion des deux entités du Groupe LEAG

Le Groupe LEAG, acquis en 2007, se composait de deux entités :

- Laboratorio Ensayos y Analisis Girona (LABORATORIO) qui assure la conception et la production d'améliorants de panification et de correcteurs de meunerie ainsi que leur commercialisation auprès du secteur de la meunerie ;
- LEAG Girona (LEAG), qui prend en charge les achats auprès de LABORATORIO et commercialise les améliorants auprès des industriels de la boulangerie et du secteur agroalimentaire.

Ces 2 entités ont été fusionnées au cours de l'exercice pour donner naissance à EUROGERM – LEAG.

Activité du Groupe

Le groupe Eurogerm (« **Groupe** ») est spécialisé dans la recherche, le développement, le mélange et la commercialisation d'ingrédients céréaliers, d'auxiliaires technologiques et d'améliorants destinés aux producteurs et utilisateurs de farines et céréales techniques qui sont principalement les meuniers, les boulangers industriels et les industries alimentaires en France, en Europe et à l'international.

Poursuite de la croissance du chiffre d'affaires

Malgré une forte fluctuation des matières premières qui pèse sur la dynamique de la filière, et le phénomène de la crise mondiale, le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2008/2009 s'établit à 51,9 M€, en progression de + 20,5% par rapport à la même période en 2007/2008.

A périmètre comparable (hors intégration du Groupe LEAG-Laboratorio Girona et de Gustalis), le chiffre d'affaires consolidé atteint 44,9 M€ en hausse de + 7,7% par rapport à l'exercice précédent.

Malgré une conjoncture économique particulièrement dégradée depuis l'été 2008, le chiffre d'affaires du second semestre de l'exercice 2008/2009 affiche une progression séquentielle de +8,6% par rapport à 2008 (-0,1% à périmètre comparable).

L'ensemble des familles de produit contribue à la croissance du chiffre d'affaires global de la période : améliorants de panification +10,6%, ingrédients / concepts (hors avants-produits de pâtisserie) +22,7%, et correcteurs de meunerie +11,6%.



Forte progression de l'activité à l'export

L'activité à l'export progresse de 47,1% pour atteindre 45% du chiffre d'affaires sur l'exercice, contre 36,9% au cours de l'exercice précédent. Cette évolution valide les orientations stratégiques décidées par le Groupe depuis plusieurs années et confirme l'internationalisation réussie d'EUROGERM et son implantation croissante sur les marchés extérieurs.

La répartition du chiffre d'affaires par grande famille de produits et par zone géographique est la suivante :

En milliers d'euros	Chiffre d'affaires		
	31/03/2009	31/03/2008	Var. en %
Améliorants de panification et pré-mix (secteur boulangerie industrielle)	20 084	18 164	10,6%
Correcteurs de meunerie et pré-mix (secteur meunerie)	10 803	9 683	11,6%
Ingrédients, concepts, avants-produits de pâtisserie et divers	20 975	15 175	38,2%
Total	51 862	43 022	20,5%
<i>Dont France</i>	<i>28 512</i>	<i>27 149</i>	<i>5,02%</i>
<i>Dont Export</i>	<i>23 350</i>	<i>15 873</i>	<i>47,11%</i>
% France	55,0%	63,1%	
% Export	45,0%	36,9%	



Compte de résultat consolidé

Les chiffres clés du compte de résultat consolidé de l'exercice écoulé sont les suivants :

En milliers d'euros	31/03/2009 (12 mois)	31/03/2008 (12 mois)	31/03/2007 (12 mois)
Chiffre d'affaires	51 862	43 022	39 076
% de croissance	20,5%	10,1%	10,5%
Marge brute	21 618	19 735	18 545
% de chiffre d'affaires	41,7%	45,9%	47,5%
EBITDA*	5 296	5 695	5 534
% de chiffre d'affaires	10,2%	13,2%	14,2%
Résultat d'exploitation	4 226	4 848	4 755
% de chiffre d'affaires	8,1%	11,3%	12,2%
Résultat net des entreprises intégrées**	3 104	3 584	3 230
% de chiffre d'affaires	6,0%	8,3%	8,3%
Résultat net part du groupe	2 419	3 465	3 085
% de résultat net part du groupe / CA	4,7%	8,1%	7,9%

* EBITDA = résultat d'exploitation avant amortissements

** Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition (goodwill)

Principalement tirée par la progression de l'activité du Groupe à l'international, la marge brute ressort en hausse de +9,5% par rapport à 2008, et ce en dépit du tassement de la marge brute sur les zones France et Europe, qui s'explique par l'évolution structurelle et quantitative de la consommation engendrée par la crise économique.

Le recul du taux de marge brute, qui passe de 45,9% au 31 mars 2008 à 41,7% au 31 mars 2009, résulte essentiellement de l'effet mécanique de l'augmentation du prix des matières premières et de leur répercussion partielle sur les prix de vente.

La rentabilité opérationnelle du Groupe sur l'exercice a été impactée par plusieurs éléments :

- des coûts non-récurrents liés à la mise en route de l'extension de l'usine de Saint-Apollinaire ;
- un recul de la marge d'exploitation du Groupe LEAG du au ralentissement brutal de son marché domestique, entraînant une moindre contribution au résultat d'exploitation du Groupe ;
- des investissements importants réalisés, notamment en R&D, pour structurer le développement d'EUROGERM à l'export, et faire face à la croissance actuelle et future d'EUROGERM à l'international. L'effet de palier qui en résulte a ainsi eu une incidence significative sur la rentabilité opérationnelle du Groupe.



Situation financière du Groupe

En milliers d'euros	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
Actif immobilisé	16 755	10 586	6 243
Capitaux propres (part du groupe)	25 031	23 836	13 143
Intérêts minoritaires	520	384	449
Emprunts et dettes financières (1)	6 387	1 636	1 858
Disponibilités et valeurs mobilières (2)	10 601	9 547	5 124
Trésorerie nette (2)-(1)	4 214	7 911	3 266

La situation financière du Groupe est saine avec un niveau de capitaux propres élevé. Au 31 mars 2009, les capitaux propres part du groupe représentent 60% du total du bilan, contre 69% au 31 mars 2008 et 59% au 31 mars 2007.

Grâce à une maîtrise accrue du besoin en fonds de roulement, le cash flow d'activité d'EUROGERM (avant investissement et financement) a progressé de manière significative au cours de l'exercice écoulé : 5,7 M€, contre 2,2 M€ au 31 mars 2008.

Malgré l'augmentation du niveau d'endettement (6,4 M€ au 31 mars 2009 contre 1,6 M€ au 31 décembre 2008), essentiellement liée aux investissements dans l'outil de production et les laboratoires de R&D, la situation financière du Groupe reste saine et robuste avec une trésorerie disponible de 11,5 M€ au 31 mars 2009 (dont 0,9M€ de trésorerie bloquée liée notamment au contrat de liquidité).

Investissements réalisés par le Groupe

Les investissements du Groupe (y compris financiers) se sont élevés au cours de l'exercice à un montant global de 8,8 M€ dont 5,6 M€ concernent l'extension du site de Saint Apollinaire et 1,5 M€ concernant l'acquisition du fonds de commerce Gustalis et les divers investissements qui en ont découlés. Le reste est lié à la poursuite des développements informatiques initiés les années précédentes ainsi qu'à des compléments d'investissements chez Eurogerm-Leag et Eurogerm Sénégal.

Progrès réalisés et difficultés rencontrées

Les progrès réalisés se retrouvent dans la progression de notre activité et notre développement :

- suite à la création en mars 2008 de la filiale au Maroc, l'activité est consolidée à compter du 1er avril 2008, date de son début d'activité ;
- l'intégration de nouveaux produits en production de la gamme Gustalis a été réalisée à compter du premier trimestre 2009 ;
- nous poursuivons les implantations à l'export par contacts directs, ainsi que les prospections dans de nouveaux pays et notamment en Amérique Latine, Afrique du Sud, Afrique de l'Est et Asie ;
- nous maintenons notre forte innovation produits et continuons le développement de services.



Il faut également noter qu'en plus de l'environnement économique dégradé, l'exercice écoulé a été marqué par les deux difficultés suivantes :

- conjoncture très dégradée en Espagne. Ainsi, la contribution de LEAG (12 mois d'activité intégrés contre 3 mois l'exercice précédent) s'est traduite par une baisse d'activité de 40% au cours de l'exercice et une contribution négative au résultat d'exploitation du Groupe ;
- achèvement de l'extension de Saint Apollinaire qui a engendré des frais non récurrents liés notamment à la mise en route de l'usine.

Principaux risques et incertitudes

Les principaux risques et incertitudes auxquels est confrontée notre Société sont les suivants :

- difficultés dans les secteurs de la meunerie et de la panification ;
- concentration des intervenants sur les secteurs de la meunerie et de la panification ;
- volatilité du prix des matières premières,
- évolution de la parité euro/dollar ;
- crise économique mondiale ;
- risques liés aux hommes et aux savoirs-faires du groupe ;
- risques liés aux produits et à la sécurité alimentaire ;
- risques pays (politico-géographiques) ;
- risque lié à la réglementation applicable aux industries alimentaires (traçabilité...).

Le Groupe, à travers la Société, a mis en place un système de management des risques afin de prévenir et réduire l'ensemble des risques auquel il est confronté.

Par ailleurs, le Groupe estime ne pas être soumis à un risque de taux d'intérêt significatif, en raison de la faible sensibilité de son endettement aux variations de taux.

Enfin, le risque de change auquel le Groupe est confronté est également limité au risque de change peu significatif pesant sur les filiales étrangères en dehors de la zone Euro.

La Société n'utilise pas à ce jour d'instruments financiers pour la couverture de ses risques de change ou de taux d'intérêt, mais procède à une étude sur la couverture de change : certains clients ou filiales ont en effet demandé à être facturés en dollars US ; il est également envisagé de recourir à des fournisseurs dont la devise de facturation est l'US dollar.

II) EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

En date du 06 mai 2009, la société CATHAY Capital est entrée dans le capital de MOBAGO, holding de contrôle de EUROGERM SA, en lieu et place de SIGEFI.

Lancement d'une filiale au Brésil.



III) ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les matières premières, ingrédients et produits futurs sont identifiés et développés et/ou sélectionnés par une équipe de chercheurs et techniciens d'application de la Société.

Des collaborations scientifiques avec des universités ou centres de recherche sont entreprises afin d'élargir le champ d'expertise sur l'ensemble de la filière de l'agronomie à la boulangerie artisanale ou industrielle, en passant par la formation.

Dans le cadre de son activité de recherche et développement, la Société est un des partenaires clé du pôle de compétitivité VITAGORA, centré sur les axes Goût/Nutrition/Santé.

Le montant des frais de Recherche et Développement font l'objet d'une comptabilisation en charges et représentent au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009 près de 2% du chiffre d'affaires.

IV) EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous entendons poursuivre l'orientation donnée à notre activité et nous envisageons une augmentation de notre chiffre d'affaires pour l'exercice 2009/2010, par la croissance de l'activité des sociétés en place. Par ailleurs, le démarrage effectif d'une nouvelle filiale au Brésil au cours de l'exercice 2009/2010 devrait renforcer cette perspective de croissance.

Dans un contexte de hausse du prix des matières premières, la Société devrait préserver ses niveaux de marges en répercutant la majorité de cette évolution sur ses prix de ventes en proposant des alternatives plus économiques, et en poursuivant sa politique d'innovation de l'offre « Produits et Services ».

Enfin, la mise effective en fonctionnement de notre nouvelle usine et de l'outil de production, devrait permettre une amélioration de la productivité et un élargissement de la gamme de produits.

V) PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Non applicable



VI) REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Pour répondre à l'obligation faite par la loi de mentionner l'identité des personnes physiques ou morales possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital social, nous vous informons qu'au 31 mars 2009, la répartition du capital et des droits de vote de la société était la suivante :

	Situation au 31 mars 2009				Situation au 31 mars 2008			
	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% droits de vote	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% droits de vote
Société Mobago	2 882 373	5 697 650	67,10	77,59	2 815 277	5 630 554	65,54	76,67
Autres (dont Public)	1 413 148	1 646 012	32,90	22,41	1 480 244	1 713 108	34,46	23,33
TOTAL	4 295 521	7 343 662	100,00	100,00	4 295 521	7 343 662	100,00	100,00

Les modifications intervenues au cours de l'exercice portent sur les acquisitions d'actions réalisées par la société Mobago (Cf. paragraphe XX ci-après). Cette société a également récupéré 29 135 actions suite à l'arrêt du contrat de liquidité qui la liait à Natexis Bleichroeder S.A. La société Mobago est une holding qui a pour principale activité la détention des titres de la Société. Elle est détenue majoritairement par la société ACG détenue à 100% par M. Jean-Philippe Girard, le Président et Directeur Général de la Société.

Nous devons vous rendre compte des opérations d'achat et de vente par la Société de ses propres actions afin d'en réguler le cours.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009, la Société a procédé aux opérations suivantes sur ses propres actions dans le cadre du contrat de liquidité (d'un coût négligeable) :

- achat de 17 810 actions au prix moyen de 9.69€
- vente de 6 144 actions au prix moyen de 9.56€

Au 31 mars 2009, la société détenait 11 666 de ses propres actions (soit 0.27% du capital) pour une valeur brute de 118 K€.

Par ailleurs, aucune provision pour dépréciation n'a été comptabilisée au cours de l'exercice.

Est joint en **Annexe A** un tableau récapitulatif des délégations de pouvoirs et de compétence en cours de validité de la Société établi conformément aux dispositions de l'article L.225-100 du Code de Commerce.



VII) FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité du Groupe. Le tableau des filiales et participations figurant dans l'annexe des comptes annuels vous indique les principales données financières de ces sociétés. Nous vous rappelons que les filiales et participations sont présentées aux paragraphes VIII et XIII.

Prises de participation ou de contrôle

La Société a pris une participation à hauteur de 40% dans la SARL IDS Condipoudre.
La Société a pris une participation à hauteur de 50,01 % dans la SARL Gustalis.

(Cf. faits marquants ci-dessus).

VIII) SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons que notre Société contrôle au sens de l'article L 233-3 du Code de Commerce les sociétés suivantes :

	Pays d'origine	Pourcentage de contrôle
<u>Filiales de commercialisation à l'export</u>		
EUROGERM OVERSEAS	France	51 %
EUROGERM ESPANA	Espagne	60 %
<u>Filiales étrangères de production et de commercialisation</u>		
EUROGERM SENEGAL	Sénégal	51 %
EUROGERM ANDINA	Pérou	70 %
EUROGERM MEXICO	Mexique	70 %
EUROGERM MAROC	Maroc	75%
LEAG - LABORATORIO	Espagne	100%
<u>Autres filiales</u>		
ELCEA	France	100 %
EUROGERM ATELIER LIQUIDE	France	99,87 %
GUSTALIS	France	50,02%



IX) PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 mars 2009 :

Dans le cadre du plan d'épargne entreprise, cette participation est nulle. Il est cependant à noter que la proportion connue en nominatif du capital détenue par le personnel de la Société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées s'élève à 4,77% au 31/03/2009, représentant 1,90% des droits de vote.

X) EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DE LA SOCIETE

Au titre des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2009 :

- le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 41 828 347 euros contre 37 846 410 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de +10,52% ;
- le total des produits d'exploitation s'élève à 42 487 205 euros contre 38 226 783 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de +11,15% ;
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 38 231 577 euros contre 33 509 951 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de +14,09% ;
- Le résultat d'exploitation ressort à 4 255 628 euros contre 4 716 831 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de - 9,78% ;
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 4 099 974 euros contre 3 978 597 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de +3,05 % ;
- Le montant des charges sociales s'élève à 1 946 319 euros contre 1 884 759 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de +3,27 % ;
- L'effectif salarié moyen s'élève à 112 contre 107 au titre de l'exercice précédent. Il est précisé que la Société a supporté des dépenses de travail intérimaire qui se sont élevées à 403 047 euros contre 319 732 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de +26,06 %.

Compte tenu d'un résultat financier de +492 554 euros contre +555 340 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 4 748 181 euros contre 5 272 171 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 9,94 %.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de (1 043 682) euros, de la participation des salariés au bénéfice de 270 804 euros et de l'impôt sur les bénéfices de 953 622 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 2 480 073 euros contre un bénéfice de 3 339 313 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de - 25,73%.

Au 31/03/2009, le total du bilan de la Société s'élevait à 32 716 860 euros contre 30 102 078 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 8,69%.

Est joint en **Annexe B** au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R.225-102 du Code de Commerce.



XI) ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS SOCIAUX

La diminution du résultat d'exploitation de la Société se caractérise par :

- l'évolution du chiffre d'affaires,
- la diminution de la marge brute,
- une bonne maîtrise des charges de structure, malgré un renforcement des équipes commerciales et la mise en place de nouvelles lignes de production.

Le résultat financier subit une baisse liée notamment :

- aux intérêts en baisse perçus sur les placements réalisés au cours de l'exercice,
- aux intérêts et charges liés au nouvel investissement.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel, de la participation et de l'impôt sur les bénéfices, le résultat net est en diminution par rapport à celui de l'an passé.

L'évolution de la situation de trésorerie a été la suivante au cours de l'exercice :

<i>Données en milliers d'euros</i>	31/03/2009	31/03/2008
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	4 797	1 622
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(2 974)	(4 704)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(620)	7 028
Flux nets globaux de trésorerie	1 203	3 946

La situation financière de notre Société est saine avec un niveau de capitaux propres élevé et un faible recours à l'emprunt et à l'endettement long terme.

La marge brute d'autofinancement est en légère baisse (-5,9%) compte tenu notamment des dépenses liées à la mise en route de l'extension de l'usine. La trésorerie a néanmoins progressé de 1,2 M€.

XII) PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2009 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.



XIII) COMPTES CONSOLIDES

Au 31 mars 2009, le périmètre de consolidation du groupe Eurogerm comprenait les sociétés suivantes :

Nom de la société	Méthode de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Pays d'activité	Siège social	N° de SIREN des sociétés françaises
Eurogerm SA	Société mère	-	-	France	St-Apollinaire	349 927 012
Eurogerm Atelier Liquide SAS	Intégration globale	99,87 %	99,87 %	France	Quetigny	439 085 879
Eurogerm Overseas Sarl	Intégration globale	51,00 %	51,00 %	France	St-Apollinaire	433 471 463
ELCEA Sarl	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	France	Mazières en Gâtine	387 947 898
Gustalis	Intégration globale	50,01 %	100,00 %	France	Longvic- St Apollinaire	504 932 914
IDS Condipoudre	Mise en équivalence	40 %	40 %	France	Maligny	450 114 798
Eurogerm Sénégal	Intégration globale	51,00 %	51,00 %	Sénégal	Dakar	
Eurogerm Andina	Intégration globale	60,69 %	70,00 %	Pérou	Lima	
Eurogerm Espana	Intégration globale	60,00 %	60,00 %	Espagne	Barcelone	
Eurogerm Mexico	Intégration globale	60,69 %	70,00 %	Mexique	Mexico	
Eurogerm Algérie	Intégration proportionnelle	50,00 %	50,00 %	Algérie	Alger	
Leag – Eurogerm S.L.	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	Espagne	Abreva (Barcelone)	
Eurogerm Maroc	Intégration globale	75,00 %	75,00 %	Maroc	Casablanca	

Sociétés non consolidées

Par ailleurs, les sociétés suivantes ne sont pas consolidées en raison de l'intérêt négligeable qu'elles représentent au regard de l'image fidèle.

Raison sociale	Taux de détention
Moulin neuf SARL	13,79 %
Optimatin SARL	12,50 %
Minoterie Taron SARL	10,00 %
Lapogé SCI	10,00 %

Les principales données en matière d'activité, de résultat et de situation financière sont analysées au paragraphe I.

Nous vous demandons conformément aux articles L.225-100 et L.233-16 du Code de Commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés.



XIV) AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 480 073 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 2 480 072,93 euros.

AFFECTATION

- Aux autres réserves, soit 1 406 192,68 euros
- A titre de dividende 1 073 880,25 euros

Le dividende unitaire est donc de 0,25 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 15 octobre 2009.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2^o de l'article 158-3 du Code général des impôts.

XV) RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/03/2008	1 288 656	0	0
31/03/2007	1 159 791	0	0
31/03/2006	1 059 390	0	0

XVI) DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 28 835 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 9 612 euros.



XVII) OBSERVATIONS DU COMITE D'ENTREPRISE

Le Comité d'Entreprise n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'article L2323-8 du Code du travail.

XVIII) INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

- M. Jean-Philippe Girard

Jean-Philippe Girard est actuellement Président Directeur Général de la Société. Il est également Président de la Banque Populaire de Bourgogne Franche-Comté et gérant de ACG Participation. Il est aussi :

- gérant des sociétés civiles immobilières suivantes : Golf de bourgogne, Axlica, Axycar, Cjp, Gimy, Jephi, Stegi, Le Tennis Country Club des bois de Norges et Soielyon et des sociétés à responsabilité limitée suivantes : Golact, Bourgogne terre de culture, Eurogerm Overseas, IM holding, Golf de Bourgogne, Gustalis,
- président des SAS suivantes : Mobago, Informatique Minute, Eurogerm Atelier Liquide et Rubis Capital Valentin 2.
- président de la société SA Caliax.

- M. Benoît Huvet

Monsieur Benoît Huvet occupe la direction générale et opérationnelle du Groupe. Il est aussi Gérant de la société civile immobilière Jullensiad et des sociétés Vadrillette, Eurogerm Espana, EUROGERM LEAG.



- SIGEFI représentée par M. Bertrand Rambaud

La liste des sociétés pour lesquelles SIGEFI exerce des mandats est la suivante :

ADEQUAT	C4L
EUROGERM	FINANCIERE BCF
ERAS	STEIN ENERGIE INVESTISSEMENT
FINANCIERE ERAS	CYCLANDE SA
FINANCIERE PERFORMANCE	BOTANIC
GPI	Croissance NERGECO
HIPPO	EUROTAB
HOLDING TORTIGER PARTICIPATIONS	Groupe KELLER (ex-Financière KI)
INVESFROID	KERIA
LACROIX EMBALLAGES	ONEDIRECT SERVICES
MARIETTON INVESTISSEMENTS	MASTRAD FINANCE
MEDIA PARTICIPATIONS PARIS	FKB
MORIA	HOLDING SAINT AMAND
RAVE Développement	ROCHE BOBOIS GROUPE
RAVE SA	LMBI (HOLDING BLANC D'IVOIRE)
SES IBERIA	FINANCIERE LDR
SIGEFI VENTURE GESTION	FINANCIERE PROTEINES
SIPALAX	SES IBERIA PE
UNICARTON	SES IBERIA PE
VISOTEC STRATÉGIE	DECORALIS

- M. Paul Klein (administrateur indépendant)

Pas d'autre mandat en cours.

XIX) PLAN D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Le Conseil d'Administration, réuni le 25 septembre 2008, a décidé l'attribution de 22 250 options de souscription d'actions dans le cadre de l'ouverture d'un plan de stock options. Ce plan a été arrêté en conformité de l'autorisation de l'Assemblée Générale du 2 février 2007. Le prix de souscription a été fixé par le Conseil d'Administration à 13 euros (valeur également retenue pour le calcul de la contribution sociale de 10%). Les mandataires sociaux bénéficiaires sont tenus de conserver au minimum 10% des actions issues de la levée de leurs options jusqu'à la date de cessation de leurs fonctions.

Aucune de ces options n'a été exercée en date du 31/03/2009.



XIX) INFORMATIONS CONCERNANT LES TRANSACTIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS ET LEURS PROCHES SUR LES TITRES DE LA SOCIETE (AMF, REGL. GENERAL ART. 223-22 et 223-26)

Personne concernée	Nature de l'opération	Dates des opérations	Montant des opérations
MOBAGO (société liée à Jean-Philippe GIRARD – PDG)	Acquisition de 37 961 actions	Du 23/01/09 au 31/03/09	378 377,20 €

XX) CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET SITUATION DE LEURS MANDATS

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports des Commissaires aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes.

Aucun des mandats de Commissaires aux comptes ne sont arrivés à expiration.

L'annexe aux comptes consolidés comporte la synthèse des honoraires des commissaires aux comptes.

XXI) SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

L'ensemble des administrateurs ont été nommés lors de l'assemblée générale en date du 2 février 2007 à 14 heures pour une durée de trois (3) années qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle à réunir en 2010 à l'effet d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010.

XXII) JETONS DE PRESENCE

Enfin, vous aurez à vous prononcer sur l'attribution de jetons de présence à votre Conseil, pour une enveloppe globale annuelle de 5 000 euros au titre de l'exercice devant être clôturé le 31 mars 2010.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le 8 juillet 2009

M. Jean Philippe Girard
En qualité de Président du Conseil d'administration de la Société



ANNEXE A - TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS DE POUVOIRS ET DE COMPETENCE EN COURS DE VALIDITE DE LA SOCIETE (ARTICLE L.225-100 DU CODE DE COMMERCE)

	Durée de validité à compter du 10 décembre 2008	Plafond autorisé en valeur nominale	Utilisation faite des délégations en cours d'exercice
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue de décider soit (i) l'émission avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit au titre de créance, soit (ii) l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou prime.	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 300.000 euros* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 25.000.000 euros*	
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue de décider, l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires.	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 300.000 euros* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 25.000.000 euros*	
Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis en cas de demande excédentaire dans le cadre d'une émission, avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital décidées dans le cadre des délégations de compétence susvisées.	26 mois et devra être mise en œuvre dans les trente (30) jours de la clôture de la souscription de l'émission initiale concernée.	15% de l'émission initiale concernée*	
Autorisation donnée au conseil d'administration en vue de consentir des options de souscriptions d'actions au bénéfice des membres du personnel qu'il déterminera parmi les salariés et les mandataires sociaux de la Société ou de ses filiales.	38 mois	5% du montant des actions composant le capital social au moment de l'attribution*	
Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des salariés et des dirigeants de la Société ou de ses filiales.	38 mois	5% du montant des actions composant le capital social au moment de l'attribution*	
Délégation de pouvoirs consentie au conseil d'administration en vue de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions ordinaires nouvelles, à libérer en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservées aux salariés adhérents au Plan d'Epargne Entreprise existant ou à instituer à l'initiative de la Société	5 ans	40.000 euros	



Note : les plafonds susmentionnés peuvent, le cas échéant, être relevés du montant supplémentaire des actions ou valeurs mobilières à émettre pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital conformément aux dispositions du Code de Commerce.

* Le montant du plafond autorisé s'imputera sur le montant du plafond global autorisé fixé à 25.000.000 euros.

Ces délégations ont remplacé et annulé les délégations données par l'Assemblée Générale du 2 février 2007.

Le Conseil d'Administration du 25 septembre 2008 a fait usage de la précédente autorisation conférée par l'Assemblée générale du 2 février 2007 (vingt-et-unième résolution) à l'effet de consentir des options de souscriptions d'actions au bénéfice des membres du personnel. 22.250 options de souscriptions ont ainsi été allouées au prix de 13 € (Cf. paragraphe XIX du rapport de gestion).



ANNEXE B - TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (ARTICLE R. 225-102 DU CODE DE COMMERCE)

	31/03/2005	31/03/2006	31/03/2007	31/03/2008	31/03/2009
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	374 272	376 672	376 672	429 552	429 552
Nombre d'actions émises	23 392	23 542	3 766 720	4 295 521**	4 295 521
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	28 746 235	33 458 175	35 752 345	37 846 410	41 828 347
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3 412 547	4 724 942	5 266 019	5 564 222	4 985 166
Impôts sur les bénéfices	857 114	1 074 277	1 392 928	1 174 683	953 622
Participation des salariés au titre de l'exercice	273 029	351 360	420 604	298 595	270 804
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 132 227	2 525 921	3 001 090	3 339 313	2 480 073
Résultat distribué	900 592	1 059 390	1 159 791	1 288 656	1 073 880
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	97,57	140,15	0,92	0,95	0,88
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	91,15	107,29	0,80	0,78	0,58
Dividende distribué à chaque action	38,50	45,00	0,31*	0,30	0,25
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	88	95	108	112	112
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 900 776	3 451 252	3 673 604	3 978 597	4 099 974
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	1 276 350	1 612 611	1 725 199	1 884 759	1 946 319

* 0.27€ par action proposés à l'Assemblée Générale d'approbation des comptes du 27 septembre 2007, suite à l'augmentation de capital constatée par le Conseil d'Administration le 15 mai 2007 (émission de 528 801 actions, soit un total de 4 295 521 actions).

** Suite à l'introduction en bourse le 3 avril 2007, il a été constaté une augmentation de capital d'un montant de 52 880 euros par la création de 528 801 actions.



Rapport spécial du Conseil d'Administration

EUROGERM
Société anonyme
au capital de 429.552,10 euros
Siège social : 2, champs Doré
21850 SAINT APOLLINAIRE

349 927 012 R.C.S. DIJON

**RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS**

Conformément aux dispositions des article L. 225-184 et L. 225-185 du Code de commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009, votre Conseil d'Administration a accordé dans sa séance du 25 septembre 2008 et sur autorisation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 2 février 2007, vingt deux mille deux cent cinquante (22.250) options donnant droit à la souscription de vingt deux mille deux cent cinquante (22.250) actions à un prix d'exercice de 13 euros.

Ces options pourront être exercées à compter du 25 septembre 2012 jusqu'au 24 septembre 2018 inclus.

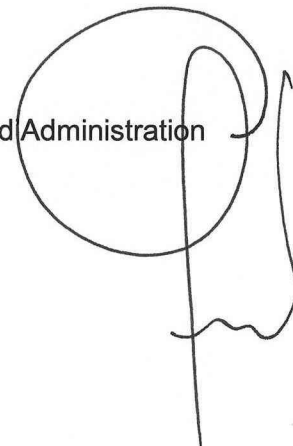
Nous vous indiquons que trois mille (3.000) options de souscriptions ont été consenties à Monsieur Benoît HUVET, Directeur Général Délégué de la société EUROGERM.

Le Directeur Général Délégué est tenu de conserver dix pour cent (10%) des actions issues de la levée de ses options jusqu'à la date de cessation de ses fonctions, étant précisé que ses actions devront obligatoirement revêtir la forme nominative.

Le prix de souscription de ces options et les conditions de levée d'options sont identiques à celles prévues pour l'ensemble des bénéficiaires salariés.

Nous vous indiquons qu'aucune option de souscription n'a été exercée au cours de l'exercice 2008.

Le Conseil d'Administration

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large circular loop on the left and a vertical line extending downwards on the right, with a wavy flourish at the bottom.



Rapport complémentaire du Conseil d'Administration

EUROGERM

**Société par Actions Simplifiée au capital de 429 552,10 euros
Siège social : Parc d'Activité du Bois Guillaume - 2 rue Champ Doré
21850 Saint Apollinaire
R.C.S. DIJON 349 927 012**

**RAPPORT COMPLEMENTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 29 SEPTEMBRE 2009**

Chers Actionnaires,

Nous vous avons convoqués ce jour, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, afin de soumettre à votre vote les résolutions suivantes :

A titre extraordinaire :

- modification de l'article 15 des statuts concernant l'obligation pour les administrateurs de détenir 1 action ;
- dissolution sans liquidation de notre filiale à 100%, la société Eurogerm Overseas ;

A titre ordinaire :

- approbation des comptes annuels –sociaux et consolidés- de l'exercice clos le 31 mars 2009 et quitus aux membres du Conseil d'Administration ;
- affectation du résultat ;
- approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du Code du Commerce ;
- fixation des jetons de présence pour l'exercice 2009/2010 ;
- nomination de nouveaux administrateurs.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition.

Il vous sera ensuite donné lecture du rapport de gestion ainsi que des rapports des Commissaires aux comptes.

1. AUTORISATION AU CONSEIL DE MODIFIER L'ARTICLE 15 DES STATUTS

La Loi de Modernisation de l'Economie (LME) du 4 août 2008 a supprimé l'obligation faite aux administrateurs de détenir une action, sous réserve que cette obligation ne soit pas expressément prévue dans les statuts de la Société.

Par conséquent, et par souci de simplification, nous vous proposons de supprimer le paragraphe IV de l'article 15 des statuts relatif à l'obligation pour chaque Administrateur de détenir une action de la Société.

2. DISSOLUTION SANS LIQUIDATION DE NOTRE FILIALE EUROGERM OVERSEAS

Eurogerm Overseas a été créée le 13 novembre 2000 par Eurogerm SA en association avec GL Importacao & Exportacao qui était notre agent commercial dans les pays ibériques, pour développer la commercialisation en Espagne, au Portugal en Amérique Latine et Amérique Centrale des produits Eurogerm

Suite à l'achat de la société LEAG en décembre 2007, le contrat d'agent d'Eurogerm Overseas envers Eurogerm a été modifié, puis dénoncé le 30 juin 2008 avec effet au 30 septembre 2008.

Suite à la conclusion d'un protocole transactionnel signé le 02 avril 2009 avec la société GL Importacao & Exportacao, Eurogerm SA détient 100% des titres de sa filiale Eurogerm Overseas.

En conséquence, nous vous demandons l'autorisation de dissoudre cette entité juridique détenue à 100% et de donner tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour l'accomplissement de la présente formalité, remplir toutes les déclarations et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

3. APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES AU 31 MARS 2009

Nous avons mis à votre disposition le rapport de gestion et le rapport spécial du Conseil d'Administration, ainsi que le rapport général et le rapport spécial des commissaires aux comptes concernant les comptes annuels de la Société SA EUROGERM ainsi que ceux relatifs aux comptes consolidés arrêtés au 31 mars 2009.

Nous commenterons les résultats et répondrons à vos questions.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver ces comptes et de donner quitus de leur gestion aux administrateurs.

4. AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous rappelons que la SA EUROGERM a réalisé un bénéfice de 2.480.073 euros au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009.

Le Conseil d'administration a décidé à l'unanimité de vous soumettre d'affecter le bénéfice de la manière suivante :

- autres réserves 1.406.192,75 euros
- à titre de dividendes 1.073.880,25 euros

Le dividende unitaire est donc de 0,25 euro.

Il sera mis en paiement au siège social à compter du 15 octobre 2009.

Dans le cas où, lors de sa mise en paiement, la société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions serait affecté au compte « report à nouveau ».

Les associés personnes physiques disposent de la faculté d'opter pour le prélèvement forfaitaire libératoire sur les dividendes visé à l'article 117 quater du Code Général des Impôts et doivent dans ce cas notifier leur option dans le délai légal en vue d'une imposition au taux de 18% du dividende brut par action (+ 12,1% de prélèvements sociaux). A défaut d'opter pour le prélèvement forfaitaire libératoire, les sommes ainsi distribuées sont éligibles à l'abattement de 40% réservé aux personnes physiques (article 158-3° du Code Général des Impôts) soit directement, soit par l'intermédiaire de sociétés de personnes, conformément aux articles 108 et suivants et 206-2 du Code Général des Impôts.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver cette décision.

5. APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous rappelons que les conventions réglementées en cours (anciennes et nouvelles) ont fait l'objet du rapport spécial des commissaires aux comptes, transcrit dans le rapport d'activité mis à votre disposition, dans lesquels elles sont énumérées.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les conventions nouvelles conclues au cours de l'exercice et visées aux articles L.225-38 du Code de Commerce, ainsi que celles conclues antérieurement et qui se sont poursuivies sur cet exercice.

6. NOMINATION DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Nous vous rappelons que notre Conseil d'Administration est composé de quatre (4) administrateurs, nommés lors de l'assemblée générale du 02 février 2007 :

- Monsieur Jean-Philippe Girard, demeurant 24, rue Buffon 21000 Dijon ;
- Monsieur Benoît Huvet, demeurant 12 rue Clément Hue 78120 Rambouillet ;
- Monsieur Paul Klein, demeurant 7 rue Henri Demesse, 21000 Dijon ;

- la société SIGEFI, société par actions simplifiée au capital de 1.891.336 euros, dont le siège social est situé 139 rue Vendôme 69006 Lyon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 331 595 587, dont le représentant permanent est Monsieur Bertrand Rambaud ;

pour une durée de trois (3) années qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à réunir en 2010 à l'effet d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010.

Le Conseil d'administration indique qu'il n'est donc pas nécessaire de procéder au renouvellement de mandats.

Il indique cependant qu'il souhaiterait la nomination de deux nouveaux administrateurs et vous présentera leur parcours professionnel ainsi que les raisons qui ont motivé sa décision :

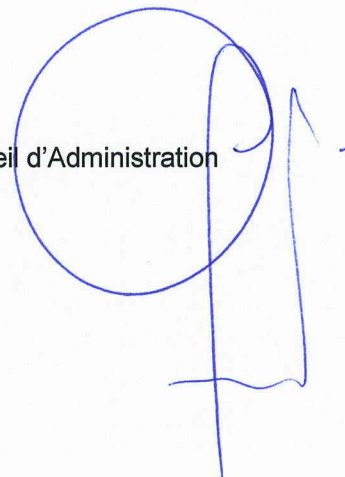
- Monsieur Philippe ALFROID en qualité d'administrateur indépendant ;
- CATHAY Capital représentée par Monsieur Edouard MOINET, associé dans la SAS MOBAGO, actionnaire principal de la SA EUROGERM.

7. FIXATION DES JETONS DE PRESENCE

Le Conseil d'administration rappelle que nous attribuons des jetons de présence aux administrateurs indépendants, comme cela est spécifié dans le rapport d'activité.

Il vous demande d'approuver le montant qu'il souhaite attribuer pour l'exercice 2009-2010 à savoir la somme de 5.000 euros.

Le Conseil d'Administration





Comptes consolidés au 31 mars 2009

COMPTES CONSOLIDES EUROGERM 31 MARS 2009

• BILAN CONSOLIDÉ

<i>en milliers d'euros</i>	Note	31/03/2009	31/03/2008
ACTIF			
Ecarts d'acquisition	1	3 526	3 159
Immobilisations incorporelles	1	449	465
Immobilisations corporelles	1	11 551	6 793
Immobilisations financières	1	1 069	169
Titres mis en équivalence	1	160	
ACTIF IMMOBILISE		16 755	10 586
Stocks et en-cours	2	3 490	3 462
Avances et acomptes versés sur commandes		5	-
Créances clients et comptes rattachés	3	9 042	9 652
Autres créances et comptes de régularisation	4	1 709	1 522
Valeurs mobilières de placement	5	137	109
Disponibilités		10 464	9 438
ACTIF CIRCULANT		24 847	24 183
TOTAL ACTIF		41 602	34 769
PASSIF			
Capital social	6	430	430
Primes		9 398	9 398
Réserves consolidées		13 006	10 632
Autres		(222)	(89)
Résultat consolidé		2 419	3 465
CAPITAUX PROPRES (part du groupe)		25 031	23 836
INTERETS MINORITAIRES		520	384
PROVISIONS	7	389	210
Emprunts et dettes financières	8	6 387	1 636
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9	6 688	5 837
Autres dettes et comptes de régularisation	10	2 587	2 866
DETTES		15 662	10 339
TOTAL PASSIF		41 602	34 769



• **COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ**

<i>en milliers d'euros</i>	Note	31/03/2009	31/03/2008
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	11	51 862	43 022
Autres produits d'exploitation	12	726	383
Production stockée		24	(2)
Production immobilisée		14	26
Achats consommés		(30 282)	(23 311)
Charges de personnel	13	(8 307)	(7 083)
Autres charges d'exploitation	14	(7 961)	(6 597)
Impôts et taxes		(732)	(652)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	15	(1 118)	(938)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 226	4 848
Résultat financier	17	256	389
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES		4 482	5 237
Résultat exceptionnel	18	(268)	(280)
Impôts sur les résultats	19	(1 110)	(1 373)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		3 104	3 584
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	1	(670)	(57)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		2 434	3 527
Intérêts minoritaires		15	62
RESULTAT NET PART DU GROUPE		2 419	3 465
Résultat net part du Groupe par action		0,56 €	0,81 €
Résultat net dilué part du Groupe par action	6	0,56 €	0,81 €



• **TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

en milliers d'euros

Capitaux propres part du groupe	Capital	Primes	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Titres de l'entreprise consolidante	Résultat consolidé	Total
31/03/2007	377	1 024	8 717	(60)	0	3 085	13 143
Affectation du résultat 31/03/2007			3 085			(3 085)	0
Dividendes distribués			(1 160)				(1 160)
Augmentation de capital	53	8 374					8 427
Variation écart de conversion				(29)			(29)
Variation des subventions			(9)				(9)
Divers			(1)				(1)
Résultat de l'exercice 31/03/2008						3 465	3 465
31/03/2008	430	9 398	10 632	(89)	0	3 465	23 836
Affectation du résultat 31/03/2008			3 465			(3 465)	0
Dividendes distribués			(1 289)				(1 289)
Acquisition / cession titres autocontrôle			3		(118)		(115)
Variation écart de conversion				(15)			(15)
Variation des subventions			192				192
Divers			3				3
Résultat de l'exercice 31/03/2009						2 419	2 419
31/03/2009	430	9 398	13 006	(104)	(118)	2 419	25 031

Intérêts minoritaires	Réserves minoritaires	Résultat minoritaires	Total
31/03/2007	304	145	449
Affectation du résultat 31/03/2007	145	(145)	0
Dividendes distribués	(46)		(46)
Variation de périmètre	(74)		(74)
Variation écart de conversion	(8)		(8)
Divers	1		1
Résultat de l'exercice 31/03/2008		62	62
31/03/2008	322	62	384
Affectation du résultat 31/03/2008	62	(62)	0
Dividendes distribués	(24)		(24)
Variation de périmètre	152		152
Variation écart de conversion	(8)		(8)
Divers	1		1
Résultat de l'exercice 31/03/2009		15	15
31/03/2009	505	15	520



• **TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE**

<i>en milliers d'euros</i>	31/03/2009	31/03/2008
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net des sociétés intégrées	2 434	3 527
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions (nets) (1)	1 708	935
Variation des impôts différés	84	93
Plus / Moins-values de cession nettes d'impôt	(6)	10
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	4 220	4 565
Variations de stocks et en-cours	(45)	(899)
Variation des créances d'exploitation	386	(1 399)
Variation des dettes d'exploitation	1 148	(71)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	1 489	(2 369)
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	5 709	2 196
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(6 476)	(1 551)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	14	20
Variation des immobilisations financières	(1 066)	(32)
Incidence des variations de périmètre	92	(3 868)
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux investissements	(519)	919
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(7 955)	(4 512)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital en numéraire	0	8 427
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(1 289)	(1 160)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(24)	(46)
Acquisition / cession titres de l'entreprise consolidante	(115)	
Emissions d'emprunts	5 144	38
Remboursements d'emprunts	(396)	(503)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	3 320	6 756
Incidence de la variation des taux de change	(20)	(17)
Trésorerie d'ouverture	9 547	5 124
Trésorerie de clôture	10 601	9 547
VARIATION DE TRESORERIE	1 054	4 423



ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Le groupe Eurogerm est spécialisé dans la recherche, le développement, le mélange et la commercialisation d'ingrédients céréaliers, d'auxiliaires technologiques et d'améliorants destinés aux producteurs et utilisateurs de farines et céréales techniques qui sont principalement les meuniers et les boulangers industriels en France et à l'international.

Sauf indication contraire, les montants figurant dans la présente annexe sont exprimés en milliers d'euros.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Prises de participations et lancement d'activités

Eurogerm SA a réalisé sur l'exercice les prises de participations suivantes :

Prise de participation à hauteur de 40% dans **IDS Condipoudre** (mai 2008), spécialiste des conditionnements à façon de produits alimentaires, qui a permis d'élargir l'offre de services du Groupe.

Prise de participation à hauteur de 50,01% dans **Gustalis** (juillet 2008 et décembre 2008), spécialiste des avants-produits de Boulangerie-Pâtisserie qui a permis un élargissement stratégique de l'offre produits EUROGERM, et vient dynamiser l'activité du Groupe aussi bien en France qu'à l'international.

Par ailleurs, la filiale Eurogerm MAROC, créée en mars 2008, a débuté son activité en avril 2008.

Extension du site EUROGERM Saint-Apollinaire

En parallèle de son développement par croissance externe, le Groupe EUROGERM poursuit ses investissements de capacité, notamment sur le site de Saint-Apollinaire, par l'achat de nouveaux terrains à la Mairie (22 septembre 2008) et par l'extension des bureaux, des laboratoires de recherche et du site de production à compter de mars 2009, ce qui, grâce à de nouvelles lignes de production entièrement automatisées, devrait notamment permettre une amélioration de la productivité, ainsi que la mise en production de nouveaux types de produits et solutions.

Le coût global des travaux (avant subventions) s'élève à 5,6 M€.



Fusion des deux entités du Groupe LEAG

Le Groupe LEAG, acquis en décembre 2007 par EUROGERM SA se composait de deux entités :

- Laboratorio Ensayos y Analisis Girona (LABORATORIO) qui assure la conception et la production d'améliorants de panification et de correcteurs de meunerie ainsi que leur commercialisation auprès du secteur de la meunerie ;
- LEAG Girona (LEAG), qui prend en charge les achats auprès de LABORATORIO et commercialise les améliorants auprès des industriels de la boulangerie et du secteur agroalimentaire.

Ces 2 entités ont été fusionnées au cours de l'exercice pour donner naissance à EUROGERM – LEAG.



1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

1.1 Périmètre de consolidation au 31/03/2009

Au 31 mars 2009, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Nom de la société	Méthode de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Pays d'activité	Siège social	N° SIREN des sociétés françaises
Eurogerm SA	Société mère	-	-	France	St-Apollinaire	349 927 012
Eurogerm Atelier Liquide SAS	Intégration globale	99,87 %	99,87 %	France	Quetigny	439 085 879
Eurogerm Overseas Sarl	Intégration globale	51,00 %	51,00 %	France	St-Apollinaire	433 471 463
ELCEA Sarl	Intégration globale	100 %	100 %	France	Mazières en Gâtine	387 947 898
GUSTALIS Sarl	Intégration globale	50,01 %	50,01 %	France	Longvic	504 932 914
IDS CONDIPOUDRE	Mise en équivalence	40 %	40 %	France	Maligny	450 114 798
Eurogerm Sénégal	Intégration globale	51,00 %	51,00 %	Sénégal	Dakar	
Eurogerm Andina	Intégration globale	60,69 %	70,00 %	Pérou	Lima	
Eurogerm Espana	Intégration globale	60,00 %	60,00 %	Espagne	Barcelone	
Eurogerm Mexico	Intégration globale	60,69 %	70,00 %	Mexique	Mexico	
Eurogerm Algérie	Intégration proportionnelle	50,00 %	50,00 %	Algérie	Alger	
Eurogerm Maroc	Intégration globale	75,00 %	75,00 %	Maroc	Casablanca	
EUROGERM LEAG	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	Espagne	Abrera (Barcelone)	

Sociétés non consolidées

Les sociétés suivantes ne sont pas consolidées en raison de l'intérêt négligeable qu'elles représentent au regard de l'image fidèle.

Raison sociale	Taux de détention
Moulin neuf SARL	13,79 %
Optimatin SARL	12,50 %
Minoterie Taron SARL	10,00 %
Lapogé SCI	10,00 %

Le tableau des filiales et participations figurant dans l'annexe des comptes sociaux d'EUROGERM SA détaille les données financières de ces sociétés non consolidées.



1.2 Variations de périmètre au cours de l'exercice

La filiale EUROGERM Maroc est consolidée à compter du 1^{er} avril 2008, date de début de son activité.

La société EUROGERM a pris une participation à hauteur de 40% dans la société IDS Condipoudre en mai 2008, à l'occasion d'une augmentation de capital. Cette société est mise en équivalence dans les comptes consolidés au 31/03/2009.

La société EUROGERM a pris une participation à hauteur de 50,01% dans la société Gustalis, constituée en juillet 2008. Les impacts de cette acquisition sur les données consolidées sont les suivants :

- Chiffre d'affaires : 2 501 K€
- Résultat net : 22 K€
- Ecart d'acquisition (fonds de commerce acquis) : 971 K€
- Amortissement de l'écart d'acquisition : 49 K€

2. PRINCIPES, METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis selon les principes comptables et les règles d'évaluation fixés par la loi et le code de commerce, en conformité avec le Règlement CRC n° 99-02 du 29 avril 1999 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et des entreprises publiques.

Les règles et méthodes comptables sont identiques à celles utilisées pour l'exercice clos le 31 mars 2008.

2.2 Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode n'est à signaler.

2.3 Modalités de consolidation

2.3.1 Méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Eurogerm exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale. Les sociétés pour lesquelles le contrôle est partagé avec un partenaire, sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés pour lesquelles EUROGERM exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les incidences des transactions entre les sociétés du Groupe sont éliminées.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base de leurs comptes arrêtés au 31 mars 2009, mis en harmonie avec les principes comptables retenus par le Groupe, à l'exception d'Eurogerm Algérie dont les comptes de 12 mois ont été clôturés le 31/12/2008, et d'IDS Condipoudre dont les comptes annuels sont arrêtés au 30 septembre 2008.



Pour rappel, le groupe LEAG-LABORATORIO Girona, acquis en décembre 2007, n'était consolidé que pour un trimestre au titre de l'exercice 2007/2008.

2.3.2 Conversion des transactions libellées en monnaie étrangère

Les états financiers des filiales étrangères ont été convertis en euros en utilisant les taux suivants :

- taux de clôture de l'exercice pour les postes du bilan autres que les éléments de la situation nette,
- taux moyen de l'exercice pour le compte de résultat,
- taux historique pour les éléments de capitaux propres.

La différence de conversion qui apparaît au passif du bilan est la conséquence de l'utilisation de ces différents taux.

Les taux de conversion retenus pour la consolidation sont :

		Taux de clôture		Taux moyen	
		31/03/2009	31/03/2008	31/03/2009	31/03/2008
Algérie	Dinar algérien	0,0101	0,0102	0,0104	0,0105
Mexique	Peso	0,0533	0,0592	0,0591	0,0646
Pérou	Nouveau sol	0,2379	0,2307	0,2336	0,2301
Maroc	Dirham	0,0897		0,0888	

2.4 Méthodes et règles d'évaluation

2.4.1 Généralités

Les états financiers des sociétés du groupe ont été le cas échéant retraités préalablement à la consolidation afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables du groupe, précisés ci-après.



2.4.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent pour l'essentiel :

- aux logiciels amortis sur une période linéaire de 3 à 5 ans,
- aux écarts d'acquisition des titres de participation constatés dans le cas où le prix d'acquisition excède, à la date du rachat, la quote-part dans les capitaux propres retraités de la société concernée. Son montant est déterminé après affectation des plus ou moins values latentes aux éléments d'actifs identifiables et de la prise en compte des passifs latents.

Ces écarts sont amortis selon le mode linéaire. Les objectifs stratégiques fixés par le groupe dans le cadre de sa politique de croissance externe conduisent à retenir une durée d'amortissement comprise entre 15 et 20 ans.

En outre, un amortissement exceptionnel complémentaire est comptabilisé dans le cas où la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est supérieure à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est calculée sur la base d'une méthode de valorisation multicritères, dont celle des Discounted Cash Flows (DCF) réalisée sur la base d'un plan d'affaires pluriannuel.

En conformité avec le Règlement 99-02, les acquisitions de fonds de commerce sont comptabilisées en écarts d'acquisition.

Les dépenses liées aux activités de recherche et développement sont comptabilisées en charges dès qu'encourues.

2.4.3 Immobilisations corporelles

Les terrains, constructions et équipements sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les durées et modalités d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

• Constructions	20 à 30 ans	Linéaire
• Installations et agencements	8 à 15 ans	Linéaire
• Matériels et outillages industriels	5 à 12 ans	Dégressif ou Linéaire
• Matériels de transport	4 à 5 ans	Linéaire
• Mobiliers et matériels de bureau	3 à 10 ans	Dégressif ou Linéaire

Les contrats de crédit-bail immobilier et mobilier sont retraités comme si les biens correspondants avaient été acquis à crédit. Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan pour leur valeur vénale à la date d'acquisition et amorties en fonction de leur durée de vie économique estimée. En contrepartie, une dette financière du même montant apparaît au bilan et s'amortit suivant le plan de remboursement du crédit-bail souscrit.

2.4.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont représentatives de dépôts de garantie comptabilisés à leur valeur historique, des participations non consolidées et également de comptes de placement quasi disponibles pour un montant de 886 K€ (comptes à terme en garantie d'emprunts et avances faites dans le cadre du contrat de liquidité de la société consolidante)



2.4.5 Stocks et en-cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les produits finis et en-cours de production sont valorisés au coût de production.

Les dépréciations nécessaires sont constituées sur les stocks présentant un risque d'obsolescence et les produits dont la valeur vénale (de marché) au 31/03 est inférieure à la valeur comptable telle que ci-dessus définie.

Les profits internes, inclus dans les stocks des sociétés du groupe sont éliminés et l'effet de l'impôt correspondant est reconnu.

2.4.6 Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.4.7 Impôts différés

Afin d'assurer une meilleure représentation de la situation fiscale différée, le groupe utilise la méthode du report variable qui tient compte pour le calcul des impôts différés, des conditions d'imposition connues à la fin de l'exercice.

Les comptes consolidés enregistrent des impôts différés résultant pour l'essentiel :

- de l'annulation des provisions réglementées
- de la constatation de l'impôt sur les subventions d'investissement
- des différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat retraité
- de l'élimination des profits internes
- du retraitement des crédits-baux
- des déficits fiscaux reportables dans la mesure où l'actif constaté est certain à la date de clôture.

2.4.8 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation calculée pour chaque ligne de titre de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de Bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. Les plus ou moins-values de cession sont enregistrées selon la méthode PEPS (ou FIFO) – Premier Entré Premier Sorti.



2.4.9 Provisions pour Risques et charges

Le groupe applique le règlement CRC n° 2000-06 sur les passifs.

Les provisions pour risques sont constituées pour faire face à l'ensemble des risques et charges connus jusqu'à l'établissement définitif des comptes.

2.4.10 Avances conditionnées

Les avances conditionnées comptabilisées dans les comptes individuels en "autres fonds propres" sont comptabilisées en dettes dans les comptes consolidés compte tenu de leur caractère remboursable.

2.4.11 Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe.

2.4.12 Participation des salariés

Conformément aux dispositions du règlement 99-02, la participation des salariés est comptabilisée dans le poste "Charges de personnel" du compte de résultat.

2.4.13 Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est obtenu en divisant le résultat net Part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat net dilué, le résultat net Part du Groupe de l'exercice et le nombre moyen pondéré d'actions sont ajustés de l'incidence maximale de la conversion des éléments dilutifs en actions ordinaires.



2.4.14 Indemnités de départ à la retraite

La loi française exige, le cas échéant, le versement d'une indemnité de départ à la retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les indemnités légales et conventionnelles sont évaluées pour chacun des salariés français du Groupe Eurogerm présent à la clôture en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ en retraite, selon les dispositions de la norme IAS 19 "Avantages du personnel", conformément à la recommandation 03-R-01 du CNC du 1^{er} avril 2003.

Le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière, non couvert par une assurance, ne fait pas l'objet d'une provision, mais il est inscrit en engagements hors bilan. Les hypothèses retenues sont les suivantes (méthode d'évaluation rétrospective avec salaire de fin de carrière) :

- taux annuel d'inflation : 2%,
- taux annuel de revalorisation des salaires (inflation comprise) : 3%,
- taux net annuel de capitalisation (inflation comprise) : 3,5%,
- taux de mobilité (turn-over) : 1%,
- âge de départ à la retraite : entre 60 et 65 ans selon la catégorie de personnel,
- modalités de départ en retraite : à l'initiative du salarié.



3. Notes relatives au bilan et au compte de résultat

Note 1 : Immobilisations

L'évolution des immobilisations s'analyse comme suit :

IMMOBILISATIONS	31/03/2008	Acquisitions/ Augmentations	Variations de périmètre	Cessions/ Diminutions	31/03/2009
Immobilisations incorporelles					
Fonds de commerce	53				53
Ecart d'acquisition	3 273	971	66		4 310
Autres immobilisations incorporelles	1 044	159		3	1 200
Total immobilisations incorporelles	4 370	1 130	66	3	5 563
Immobilisations corporelles					
Terrains	521	200			721
Constructions	3 480	4 180			7 660
Matériel et outillage	5 822	1 768		88	7 502
Autres immobilisations corporelles	1 939	572		33	2 478
Avances et acomptes / immob.	1 099	38		1 101	36
Total immobilisations corporelles	12 861	6 758	0	1 222	18 397
Immobilisations financières					
Participations	87		(6)		81
Dépôts et cautionnements	82	24		4	102
Autres immobilisations financières		886			886
Total immobilisations financières	169	910	(6)	4	1 069
Titres mis en équivalence	0		160		160
TOTAL	17 400	8 798	220	1 229	25 189

La hausse du poste « Ecart d'acquisition » correspond essentiellement à l'acquisition du fonds de commerce GUSTALIS.

Le poste « Autres immobilisations financières » se décompose essentiellement comme suit :

- comptes à terme en garantie d'emprunts 500
- avance de trésorerie / contrat de liquidité 386

En date du 31 mars 2009, le montant global des investissements (immobilier et mobilier) engagés au titre de l'extension du site de Saint Apollinaire s'élève à 5,6 M€ (dont 1,0 M€ déjà engagés au 31 mars 2008).

Les titres mis en équivalence à fin mars 2009 correspondent à la prise de participation dans la société IDS Condipoudre. L'impact de cette prise de participation sur le résultat et les capitaux propres de l'exercice est nul.



L'évolution des amortissements s'analyse comme suit :

AMORTISSEMENTS	31/03/2008	Augmentations	Variations de périmètre	Diminutions	31/03/2009
Immobilisations incorporelles					
Fonds de commerce	0				0
Ecart d'acquisition *	114	670			784
Autres immobilisations incorporelles	632	175		3	804
Total immobilisations incorporelles	746	845	0	3	1 588
Immobilisations corporelles					
Terrains	0				0
Constructions	1 178	163			1 341
Matériel et outillage	3 774	491		87	4 178
Autres immobilisations corporelles	1 116	236		25	1 327
Total immobilisations corporelles	6 068	890	0	112	6 846
Total immobilisations financières	0	0	0	0	0
TOTAL	6 814	1 735	0	115	8 434

* La réalisation d'un test de dépréciation sur l'écart d'acquisition dégagé lors de l'achat du groupe Leag-Laboratorio, a conduit à constater une dépréciation exceptionnelle d'un montant de 400 K€ au 31 mars 2009.

Au 31 mars 2009, la valeur nette des écarts d'acquisition se répartit de la façon suivante :

- ELCEA : 46 K€
- Leag – Laboratorio : 2 558 K€
- Fonds de commerce Gustalis : 922 K€

Au 31 mars 2009, la valeur nette des immobilisations corporelles comprend un montant de 5,5 M€ correspondant aux retraitements des immobilisations détenues en crédit-bail (immobilier et mobilier).



La ventilation des valeurs nettes comptables par zone géographique est la suivante :

Valeurs nettes comptables	31/03/2009			31/03/2008		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Immobilisations incorporelles						
Fonds de commerce	53		53	53		53
Ecart d'acquisition	968	2 558	3 526	52	3 107	3 159
Autres immobilisations incorporelles	371	25	396	392	20	412
Total immobilisations incorporelles	1 392	2 583	3 975	497	3 127	3 624
Immobilisations corporelles						
Terrains	461	260	721	265	256	521
Constructions	6 160	159	6 319	2 208	94	2 302
Matériel et outillage	2 681	643	3 324	1 545	503	2 048
Autres immobilisations corporelles	843	308	1 151	610	213	823
Avances et acomptes / immob.	25	11	36	1 037	62	1 099
Total immobilisations corporelles	10 170	1 381	11 551	5 665	1 128	6 793
Immobilisations financières						
Participations	81		81	87		87
Dépôts et cautionnements	50	52	102	68	14	82
Autres immobilisations financières	886		886			
Total immobilisations financières	1 017	52	1 069	155	14	169
Titres mis en équivalence	160		160			
TOTAL	12 739	4 016	16 755	6 317	4 269	10 586

Note 2 : Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit :

STOCKS	31/03/2009	31/03/2008
Matières premières et approvisionnements	2 711	2 742
Produits finis et marchandises	792	720
Total stocks (brut)	3 503	3 462
Provisions pour dépréciation matières premières et approvisionnements	0	0
Provisions pour dépréciation des produits finis et marchandises	(13)	0
Total stocks (nets)	3 490	3 462



Note 3 : Comptes clients et comptes rattachés

L'ensemble des créances a une échéance à moins d'un an. La ventilation se présente comme suit :

CLIENTS	31/03/2009	31/03/2008
Clients	9 226	9 807
Factures à établir	104	133
Total clients (bruts)	9 330	9 940
Provisions pour dépréciations clients	(288)	(288)
Total clients (nets)	9 042	9 652

Note 4 : Autres créances et comptes de régularisation

L'ensemble des autres créances a une échéance à moins d'un an. La ventilation se présente comme suit :

AUTRES CREANCES	31/03/2009	31/03/2008
Fournisseurs débiteurs	197	100
Organismes sociaux	17	14
Etat IS	472	583
Etat TVA	620	517
Produits à recevoir	90	13
Divers	85	88
Charges constatées d'avance	228	207
Total	1 709	1 522

Note 5 : Valeurs mobilières de placement

Au 31/03/2009, il n'existe pas de plus ou moins-values latentes.

Note 6 : Capital social

Au 31/03/2009, le capital social est composé de 4 295 521 actions de 0,10 € de valeur nominale.

Le Conseil d'Administration, réuni le 25 septembre 2008, a décidé l'attribution de 22 250 options de souscription d'actions dans le cadre de l'ouverture d'un plan de stock options. Ce plan a été arrêté en conformité de l'autorisation de l'Assemblée Générale du 2 février 2007. Le prix de souscription a été fixé par le Conseil d'Administration à 13 euros (valeur également retenue pour le calcul de la contribution sociale de 10%). Les mandataires sociaux bénéficiaires sont tenus de conserver au minimum 10% des actions issues de la levée de leurs options jusqu'à la date de cessation de leurs fonctions Aucune de ces options n'a été exercée en date du 31/03/2009.

L'effet dilutif sur le résultat par action de ces options est sans incidence au 31/03/2009, le résultat net par action dilué s'établissant à 0,56 € par action au 31 mars 2009.



Contrat de liquidité :

Eurogerm a confié à NATIXIS SECURITIES l'animation de son titre dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, une somme de 0,5 million d'euros a été initialement portée au crédit du compte de liquidité.

Les acquisitions d'actions propres sont déduites des capitaux propres. Les pertes et profits liés aux achats et ventes d'actions propres sont comptabilisées en capitaux propres.

Au 31 mars 2009, le nombre d'actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité est de : 11 666 actions.

Note 7 : Provisions pour risques et charges, impôts différés passif

Les provisions se décomposent comme suit :

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES, IDP	31/03/2009	31/03/2008
Provisions pour risques et charges	24	45
Impôts différés passif	365	165
Total provisions	389	210

Détail des provisions pour risques et charges :

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	31/03/2008	Augmentation	Variations de périmètre	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	31/03/2009
Provisions pour litiges	15			15		0
Provisions pour impôt	0					0
Autres risques et charges	30			5		25
Total provisions	45	0	0	20	0	25

dont dotations et reprises :

d'exploitation

financières

exceptionnelles

5

15

Détail des impôts différés :

	31/03/2009	31/03/2008
Décalage temporaire du paiement de l'impôt	135	171
Gain d'IS sur déficits	0	0
Subventions d'investissement	(167)	(71)
Provisions réglementées	(175)	(76)
Retraitement crédit-bail	(241)	(245)
Retraitement marges en stock	83	56
Divers	0	0
Total	(365)	(165)
Dont actif	0	0
Dont passif	(365)	(165)



Note 8 : Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières du groupe s'analysent comme suit :

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	31/03/2009	Echéancier de remboursement			31/03/2008
		Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Emprunts bancaires	2 137	378	1 443	316	389
Soldes créditeurs de banques	0				20
Comptes courants hors groupe	181	181			3
Avances Coface et Anvar	141	36	105		141
Crédits baux mobiliers	311	170	132	9	408
Crédits baux immobiliers	3 617	329	1 238	2 050	675
Total	6 387	1 094	2 918	2 375	1 636
Dont partie à taux variable	1 769	527	1 233	9	835
Dont partie à taux fixe	4 434	488	1 580	2 366	657
Dont partie non rémunérée	184	79	105	0	144

Les emprunts bancaires s'élèvent à 2 137 K€ au 31 mars 2009. L'emprunt dont le montant est le plus élevé (1.000 K€) a un taux d'intérêt E3M+0,75, plafonné à 5%. Il est garanti par le nantissement de comptes à terme bloqués à hauteur de 500 K€ (Cf. Note 1).

La ventilation des emprunts et dettes financières par devises est la suivante :

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	31/03/2009	31/03/2008
Euros	6 136	1 507
Dinar Algérien	11	27
Nouveau Sol péruvien	197	81
Peso mexicain	2	21
Dirham marocain	41	
Total	6 387	1 636

Note 9 : Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Le détail du poste s'analyse comme suit :

FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	31/03/2009	31/03/2008
Fournisseurs	6 260	5 475
Factures Non Parvenues	428	362
Total	6 688	5 837



Note 10 : Autres dettes et comptes de régularisation

Le détail des autres dettes est le suivant :

AUTRES DETTES	31/03/2009	31/03/2008
Dettes sociales		
Comité d'entreprise	2	2
Congés payés	453	423
Participation des salariés	293	298
Autres charges à payer au personnel	173	176
Organismes sociaux	732	639
Dettes fiscales		
Etat - TVA	122	122
Etat - IS	33	179
Autres dettes fiscales	183	194
Autres dettes		
Clients créanciers, avoirs à établir	176	118
Créditeurs divers *		625
Charges à payer diverses	420	90
TOTAL	2 587	2 866

* pour rappel, au 31 mars 2008, cette dette de 625K€ était relative à l'acquisition du groupe LEAG/LABORATORIO

Ces autres dettes ont une échéance inférieure à un an.

Note 11 : Chiffre d'affaires

L'évolution du chiffre d'affaires, ainsi que sa répartition géographique, est la suivante :

	31/03/2009	31/03/2008
Ventes de biens et marchandises		
France	28 200	26 897
Export	22 467	15 227
Ventes de prestations de services		
France	312	252
Export	883	646
Total	51 862	43 022

L'impact du taux de change sur l'évolution du chiffre d'affaires n'est pas significatif.

A périmètre comparable (hors GUSTALIS acquis en juillet 2008 et le groupe LEAG acquis en décembre 2007), le chiffre d'affaires au 31 mars 2009 atteint 44 893 K€ contre 41 675 K€ au titre de l'exercice clos le 31 mars 2008.



La répartition du chiffre d'affaires par marchés est la suivante :

	31/03/2009	31/03/2008
Correcteurs de meunerie et pré-mix secteur meunerie	10 803	9 683
Améliorants de panification et pré-mix secteur boulangerie industrielle	20 084	18 164
Ingrédients, concepts, avants produits de pâtisserie et divers	20 975	15 175
Total	51 862	43 022

Note 12 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se décomposent comme suit :

	31/03/2009	31/03/2008
Subvention d'exploitation	368	121
Transfert de charges	112	198
Reprises provisions sur stocks	0	4
Reprises provisions créances clients	36	36
Crédit Impôt Recherche *	190	
Produits divers	20	24
Total	726	383

* Suite à son nouveau mode de calcul (basé uniquement sur un pourcentage des dépenses de recherche effectuées), le crédit impôt recherche constitue en substance une aide publique de l'Etat. En raison de ce changement, la Société a décidé de comptabiliser le crédit impôt recherche dans le poste « autres produits d'exploitation » au lieu du poste « Impôts ». Ce mode de comptabilisation permet également une amélioration de la comparabilité des états financiers du Groupe avec ceux des sociétés du même secteur d'activité publiant leurs comptes en normes IFRS.

Note 13 : Charges de personnel

Les charges de personnel s'analysent comme suit:

	31/03/2009	31/03/2008
Salaires bruts	5 660	4 747
Charges sociales	2 352	2 038
Participation	295	298
Total	8 307	7 083



Note 14 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se décomposent comme suit :

	31/03/2009	31/03/2008
Fournitures non stockées	499	341
Locations	734	509
Entretiens, maintenance	433	277
Assurance	198	209
Personnel extérieur	526	357
Commissions	534	413
Honoraires	1 218	1 200
Publicités et promotions	351	390
Transport	2 056	1 794
Missions, réceptions, déplacements	653	575
Affranchissements et télécom	237	216
Autres	522	316
Total	7 961	6 597

Note 15 : Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation

Le poste s'analyse comme suit :

	31/03/2009	31/03/2008
Dépréciations de stocks	13	0
Dépréciations des créances clients	35	91
Sous-total	48	91
Amortissements	1 070	847
Total	1 118	938

Note 16 : Frais de Recherche et Développement

Le montant des frais de recherche et développement du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009 s'élève à 897 K€.



Note 17 : Charges et produits financiers

Le résultat financier se décompose comme suit :

	31/03/2009		31/03/2008	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Revenus de valeurs mobilières de placement	341		524	
Gains de change	117		10	
Escomptes accordés		7		7
Pertes de change		73		64
Intérêts sur emprunts (retraitements de crédit-bail inclus)		105		74
Intérêts bancaires		12		10
Autres charges et produits financiers	50	55	11	1
Total	508	252	545	156
Total net	256		389	

Note 18 : Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels se détaillent comme suit :

	31/03/2009	31/03/2008
Produits de cession des immobilisations	14	20
Valeurs nettes comptables des immobilisations cédées	(8)	(30)
Quote-part de subvention	12	12
Charges sur litiges	(277)	0
Reprises provisions exceptionnelles	15	0
Dotations amortissements et provisions exceptionnelles		(53)
Frais introduction Bourse		(215)
Divers	(24)	(14)
Total	(268)	(280)

A noter que EUROGERM a repris la main sur un portefeuille de clients en Amérique Latine qui s'est traduit par une indemnité transactionnelle de 277 K€ provisionnée en charges exceptionnelles dans les comptes clos le 31/03/2009.

Note 19 : Impôt sur les sociétés

Ventilation de l'impôt sur les sociétés

L'impôt comptabilisé sur l'exercice se décompose comme suit :

	31/03/2009	31/03/2008
Impôt exigible	1 026	1 280
Impôt différé	84	93
Total	1 110	1 373



Preuve d'impôt

L'impôt comptabilisé sur l'exercice s'analyse comme suit :

	31/03/2009	31/03/2008
Résultat consolidé des sociétés intégrées avant impôt	3 544	4 900
Taux d'impôt	33,33%	33,33%
Impôt sur les sociétés théorique	1 181	1 633
Impôt sur les sociétés comptabilisé sur l'exercice	1 110	1 373
Ecart	(71)	(260)
Décomposition de l'écart :		
Accroissement sur charges non déductibles	238	33
Allègement sur pertes fiscales non activées antérieurement		
Crédits d'impôt	(16)	(117)
Allègement sur bénéfices exonérés (pôle de compétitivité)	(300)	(200)
Divers	7	24
Ecart	(71)	(260)

4. Autres informations

Note 20 : Risques financiers

• Risque de taux d'intérêt

Endettement financier

L'endettement financier du groupe est présenté à la note 8 du présent document.

Trésorerie du groupe

Au 31 mars 2009, la trésorerie positive du groupe s'élève à 11 487 K€, composée de :

- disponibilités à hauteur de 10 464 K€ ;
- SICAV monétaires à hauteur de 137 K€ ;
- Avances à long terme : 886 K€
- Comptes à terme : 500 K€
- Avances trésorerie (contrat de liquidité) : 386 K€

Cette trésorerie, essentiellement non rémunérée, n'est pas investie en produits de placements obligataires. Le groupe n'est donc pas exposé, sur ses placements et disponibilités, à un risque de taux d'intérêt significatif.

Sensibilité à la variation des taux

La sensibilité maximale à la hausse ou à la baisse de 100 points de base des taux d'intérêts sur l'endettement financier à taux variable est inférieur à 20 K€. Le groupe n'a donc pas mis en place de politique de couverture spécifique de son risque de taux.



- **Risque de liquidité**

En milliers d'euros	31/03/2009	31/03/2008
Emprunts et dettes financières (1)	6 387	1 636
Disponibilités et valeurs mobilières (2)	10 601	9 547
Trésorerie nette (2) - (1)	4 214	7 911

Compte tenu de sa trésorerie nette positive au 31 mars 2009 (soit 4 214 K€) et de sa capacité à générer des flux nets de trésorerie d'exploitation positifs, le groupe estime ne pas être confronté à un quelconque risque de liquidité.

- **Risque de change**

Au titre de l'exercice clos, les sociétés françaises ont réalisé plus de 98% des ventes et achats en euros. Il n'a, de ce fait, pas été mis en place de politique de couverture spécifique sur ces transactions. En revanche, compte tenu de la hausse des facturations en devises sur le prochain exercice, il a été souscrit en février 2009 un contrat de vente à terme de 646 KUSD au cours de 1,2930 USD pour 1 euro, valable un an.

Les comptes des filiales étrangères (hors zone euro) sont convertis selon les règles et méthodes décrites au paragraphe 2.3.2 du présent document. Le tableau suivant indique, à la date du 31 mars 2009, la part des actifs, passifs, et engagements hors bilan en devises.

En milliers d'unités	Dinar Algérien	Nouveau Sol Pérou	Dirham Marocain	Peso mexicain
Actifs	29 413	2 244	4 317	13 908
Passifs	1 777	475	1 520	3 427
Position nette avant gestion	27 637	1 769	2 797	10 481
Hors bilan				
Position nette après gestion	27 637	1 769	2 797	10 481
En euros au 31/03/2009	279	421	251	559

- **Risque actions**

La société ne détient pas de portefeuille d'actions en dehors de ses participations. En revanche, elle détient, via un contrat de liquidité, 11.666 de ses propres actions à la clôture des comptes (Cf. Note 6). Les excédents de trésorerie sont placés en SICAV monétaires et en comptes à terme.

Note 21 : Engagements hors-bilan

	31/03/2009	31/03/2008
Cautions données	5	8
Dettes garanties par des sûretés réelles	837	247
Complément de prix sur acquisition LEAG	0	125
Indemnités de départ à la retraite	330	310
Total	1 172	690



Droit individuel à la formation

Le volume d'heures de formation correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel à la formation au 31 mars 2009, n'ayant pas donné lieu à demande, s'élève à 8 024 h.

Locations-financement / locations simples

Les locations-financement ont fait l'objet d'un retraitement intégral dans les comptes consolidés par l'inscription d'un actif et d'une dette au bilan. En revanche, les locations simples (mobilières et immobilières) sont maintenues en charges d'exploitation.

Les engagements de locations simples sont les suivants :

	31/03/2009	Paiements dus par période			31/03/2008
		A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Contrats de locations immobilières	514	152	354	8	639
Contrats de locations mobilières	474	195	274	5	389
Total Locations simples	988	347	628	13	1 028

Note 22 : Effectif moyen du groupe

L'effectif moyen du groupe a évolué comme suit :

	31/03/2009	31/03/2008
Cadres	48	43
Non cadres	127	109
Effectif global	175	152

Les effectifs d'Eurogerm Algérie sont intégrés à 50%.

Note 23 : Rémunérations allouées aux organes de direction

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toute nature perçues, des sociétés françaises et étrangères membres du groupe, par les organes de direction de la société consolidante est le suivant :

	Jetons de présence	Salaires et avantages	Total	Nombre d'options de souscription d'actions attribuées
31/03/2009	3	427	430	3 000
31/03/2008	3	420	423	

Note 24 : Evénements post-clôture

Lancement d'une filiale au Brésil en mai 2009.



Note 25 : Entreprises liées

La société ACG réalise au profit de la société Eurogerm des prestations de conseil, d'assistance en matière de définition de stratégie, de politique commerciale et de marketing. A ce titre, la rémunération versée à la société ACG s'est élevée à 501 K€ HT au titre de l'exercice.

Le groupe Informatique Minute, détenu majoritairement par la société ACG, réalise au profit d'Eurogerm des prestations recouvrant notamment le développement de programmes et logiciels, la maintenance informatique et la vente de matériel informatiques. Le montant de ces prestations s'est élevé à 246 K€ HT au titre de l'exercice.

Note 26 : Honoraires des commissaires aux comptes

en milliers d'euros	ECA		SECC	
	Montants H.T.		Montants H.T.	
	2008-2009	2007-2008	2008-2009	2007-2008
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
Société mère	52	130	12	12
Filiales intégrées globalement	7	5	1	2
Examen limité				
Société mère				
Filiales intégrées globalement				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
Société mère	25	33	6	7
Filiales intégrées globalement	2		1	
<i>Sous-total</i>	86	167	21	21
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social				
Autres				
<i>Sous-total</i>				
TOTAL	86	167	21	21

SA EUROGERM

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice : 1^{er} avril 2008 - 31 mars 2009

S.E.C.C

15 Rue George Sand

21300 CHENOVE

EUROGERM - Rapport d'activité 2008/2009

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

37 C Cours du Parc

21000 DIJON

79

Exercice : 1^{er} avril 2008 - 31 mars 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société EUROGERM, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 – Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 2 de l'annexe expose les méthodes de consolidation et principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.
- Comme précisé dans la note 2.4.2 de l'annexe des comptes consolidés, le Groupe procède à un test de dépréciation des écarts d'acquisition afin de déterminer si leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur nette comptable. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons apprécié les hypothèses utilisées dans le cadre de la détermination de cette valeur actuelle. Cette valeur est appréhendée notamment sur la base de prévisions de résultats et de flux de trésorerie préparées par la Direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Chenôve et à Dijon, le 20 juillet 2009
Les Commissaires aux Comptes

S.E.C.C.

Oliver SARLIN

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT
EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT
E.C.A.
Société Anonyme d'Expertise Comptable
au capital de 136 000 €
37 C, Cours de la République
21000 DIJON
Tél. 03 80 65 45 23 - Fax 03 80 66 78 54
Patrick COLLOMB



Comptes sociaux au 31 mars 2009



• **BILAN ACTIF**

(en euros)	31/03/2009			31/03/2008
	Brut	Amortissements & provisions	Net	Net
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	1 125 196	768 945	356 251	383 752
Fonds commercial	63 365	-	63 365	63 365
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles	1 188 561	768 945	419 616	447 117
Terrains	-	-	-	-
Constructions	1 644 044	668 615	975 429	818 506
Installations techniques, matériel et outillage	2 629 406	1 116 379	1 513 027	412 898
Autres immobilisations corporelles	1 730 691	1 006 917	723 773	602 760
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	20 000	-	20 000	-
Total immobilisations corporelles	6 024 141	2 791 911	3 232 229	1 834 164
Participations	5 119 630	574 900	4 544 730	4 798 480
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	187 500	-	187 500	262 500
Autres immobilisations financières	1 050 270	-	1 050 270	47 956
Total immobilisations financières	6 357 400	574 900	5 782 500	5 108 936
ACTIF IMMOBILISE	13 570 101	4 135 757	9 434 345	7 390 217
Stocks matières premières	1 839 411	247	1 839 164	2 010 737
En-cours de production de biens	-	-	-	-
Stocks produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	285 852	9 591	276 261	309 044
Avances et acomptes versés s/ commandes	5 256	-	5 256	105 000
Créances clients et comptes rattachés	9 392 262	349 740	9 042 522	8 798 370
Autres créances	2 897 106	892 668	2 004 438	2 613 849
Valeurs mobilières de placement	1 563	-	1 563	1 563
Disponibilités	9 876 239	-	9 876 239	8 673 094
Charges constatées d'avance	237 072	-	237 072	200 203
ACTIF CIRCULANT	24 534 761	1 252 246	23 282 515	22 711 862
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	-	-	-	-
TOTAL ACTIF	38 104 862	5 388 003	32 716 860	30 102 078



• **BILAN PASSIF**

(en euros)	31/03/2009	31/03/2008
Capital social ou individuel (dont versé : 429 552)	429 552	429 552
Primes d'émission, de fusion, d'apport	9 397 809	9 397 809
Réserves légales	42 955	42 955
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	11 448 457	9 397 800
Report à nouveau	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 480 073	3 339 313
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	505 818	220 441
CAPITAUX PROPRES	24 304 664	22 827 871
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	140 935	140 935
AUTRES FONDS PROPRES	140 935	140 935
Provisions pour risques	41 000	155 000
Provisions pour charges	-	-
PROVISIONS	41 000	155 000
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 000 000	-
Emprunts et dettes financières divers	432	251
Total dettes financières	1 000 432	251
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 162 328	4 612 722
Dettes fiscales et sociales	1 599 296	1 566 297
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	468 205	799 003
Produits constatés d'avance	-	-
Total dettes d'exploitation	7 229 829	6 978 022
DETTES	8 230 261	6 978 273
Ecart de conversion passif	-	-
TOTAL PASSIF	32 716 860	30 102 079



• **COMPTE DE RESULTAT**

(en euros)	31/03/2009 (12 mois)	31/03/2008 (12 mois)
Ventes de marchandises	4 935 942	3 413 134
Production vendue de biens	35 557 834	33 431 431
Production vendue de services	1 334 571	1 001 844
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	41 828 347	37 846 410
Production stockée		-
Production immobilisée		-
Subventions d'exploitation	170 555	117 537
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	298 350	262 817
Autres produits	189 953	19
Total des produits d'exploitation	42 487 205	38 226 783
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	182 826	40 885
Variation de stocks (marchandises)	23 193	(49 644)
Achats de matières premières et autres approvisionnements	24 131 807	21 057 024
Variation de stocks de matières premières & approvisionnements	171 576	(680 141)
Autres achats et charges externes	6 454 542	6 103 618
Impôts, taxes et versements assimilés	608 314	570 625
Salaires et traitements	4 099 974	3 978 597
Charges sociales	1 946 319	1 884 759
Dotations aux amortissements sur immobilisations	496 371	446 075
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations		
Dotations aux provisions pour dépréciations sur actif circulant	41 118	87 144
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	75 538	71 008
Total des charges d'exploitation	38 231 577	33 509 951
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 255 628	4 716 831
Produits financiers de participations	26 201	12 433
Autres intérêts et produits assimilés	508 027	611 668
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change	82 445	777
Produits financiers	616 673	624 878
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilés	111 222	46 903
Différences négatives de change	12 897	22 635
Charges financières	124 119	69 538
RESULTAT FINANCIER	492 554	555 340
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	4 748 181	5 272 171
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	27 208	48 283
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 253	4 169
Reprises sur provisions et transferts de charges	117 798	98 913
Produits exceptionnels	149 259	151 365
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	295 323	250 376
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 351	4 415
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	895 267	356 155
Charges exceptionnelles	1 192 941	610 946
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 043 682)	(459 580)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	270 804	298 595
Impôts sur les bénéfices	953 622	1 174 683
TOTAL DES PRODUITS	43 253 136	39 003 026
TOTAL DES CHARGES	40 773 063	35 663 712
BENEFICE OU PERTE	2 480 073	3 339 313



ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 32 716 860 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 41 828 347 Euros et dégagant un bénéfice de 2 480 073 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2008 au 31/03/2009.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants figurant dans la présente annexe sont exprimés en euros.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Prises de participations et lancement d'activités :

Eurogerm SA a réalisé sur l'exercice les prises de participations suivantes :

Prise de participation à hauteur de 40% dans **IDS Condipoudre** (mai 2008), spécialiste des conditionnements à façon de produits alimentaires, qui a permis d'élargir l'offre de services du Groupe.

Prise de participation à hauteur de 50,01% dans **Gustalis** (juillet 2008 et décembre 2008), spécialiste des avants-produits de Boulangerie-Pâtisserie qui a permis un élargissement stratégique de l'offre produits EUROGERM, et vient dynamiser l'activité du Groupe aussi bien en France qu'à l'international.

Par ailleurs, la filiale Eurogerm MAROC, créée en mars 2008, a débuté son activité en avril 2008.

Extension du site EUROGERM Saint-Apollinaire

En parallèle de son développement par croissance externe, EUROGERM poursuit ses investissements de capacité, notamment sur le site de Saint-Apollinaire, par l'achat de nouveaux terrains à la Mairie (22 septembre 2008) et par l'extension des bureaux, des laboratoires de recherche et du site de production à compter de mars 2009, ce qui, grâce à de nouvelles lignes de production entièrement automatisées, devrait notamment permettre une amélioration de la productivité, ainsi que la mise en production de nouveaux types de produits et solutions.

Le coût global des travaux (avant subventions) s'élève à 5,6 M€.

Contrat de liquidité

En décembre 2008, un contrat de liquidité d'une valeur globale de 500 K€ a été conclu avec la société NATIXIS SECURITIES aux fins de réguler le cours de bourse.



EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Lancement d'une filiale au Brésil en mai 2009.

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1 Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

1.2 Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



2. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

2.1 Etat des immobilisations

	31/03/2008	Acquisitions	Cessions / Diminutions	31/03/2009
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	931 524	136 843		1 068 367
Fonds de commerce	63 365			63 365
Autres immobilisations incorporelles	56 829			56 829
Total immobilisations incorporelles	1 051 718	136 843	-	1 188 561
Immobilisations corporelles				
Terrains	-			-
Constructions	1 424 724	219 319		1 644 043
Matériel et outillage industriel	1 490 499	1 227 196	88 289	2 629 406
Installations et agencements	750 169	132 985		883 154
Matériel de transport	92 990	905		93 895
Matériel et mobilier informatique	623 502	131 652	1 513	753 642
Immobilisations corporelles en cours	-	20 000		20 000
Avances et acomptes	-		-	-
Total immobilisations corporelles	4 381 884	1 732 057	89 802	6 024 140
Immobilisations financières				
Titres de participation	4 873 380	310 050	63 800	5 119 630
Dépôts et cautionnements	47 956	1 066	2 621	46 401
Prêts et autres immobilisations fin.	262 500	1 003 869	75 000	1 191 369
Total immobilisations financières	5 183 836	1 314 985	141 421	6 357 400
TOTAL	10 617 439	3 183 886	231 223	13 570 101

2.2 Etat des amortissements

	31/03/2008	Dotations	Diminutions	31/03/2009
Immobilisations incorporelles				
Logiciels, autres immob. incorporelles	604 601	164 344	-	768 945
Total immobilisations incorporelles	604 601	164 344	-	768 945
Immobilisations corporelles				
Terrains	-			-
Constructions	606 218	62 397		668 615
Matériel et outillage industriel	1 077 602	125 737	86 959	1 116 380
Installations et agencements	333 081	66 688		399 768
Matériel de transport	47 818	17 766		65 584
Matériel et mobilier informatique	483 001	59 439	876	541 563
Total immobilisations corporelles	2 547 720	332 027	87 835	2 791 911
TOTAL	3 152 320	496 370	87 835	3 560 857



2.3 Etat des provisions

	31/03/2008	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	31/03/2009
Provisions réglementées					
Amortissements dérogatoires	67 150	191 137	3 798	-	254 489
Provision pour hausse de prix	153 291	98 037	-	-	251 328
TOTAL	220 441	289 174	3 798	-	505 818
Provisions pour risques et charges					
Litiges	15 000	-	15 000	-	-
Autres provisions pour risques et charges	140 000	-	99 000	-	41 000
TOTAL	155 000	-	114 000	-	41 000
Provisions pour dépréciation					
Sur titres de participation	74 900	500 000	-	-	574 900
Sur stocks et en cours	249	9 838	249	-	9 838
Sur comptes clients	352 502	31 280	34 041	-	349 740
Autres provisions pour dépréciation	786 575	106 093	-	-	892 668
TOTAL	1 214 226	647 211	34 290	-	1 827 147
TOTAL GENERAL	1 589 667	936 385	152 088	-	2 373 964
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		41 118	34 290		
exceptionnelles		895 267	117 798		

La réalisation d'un test de dépréciation sur l'écart d'acquisition dégagé lors de l'achat du groupe Leag-Laboratorio, a conduit à constater une dépréciation exceptionnelle des titres de participation d'un montant de 500 K€ au 31 mars 2009.

2.4 Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES		Montant brut 31/03/2009	1 an au plus	Plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	187 500	125 000	62 500
	Autres immobilisations financières	1 050 270	-	1 050 270
	Clients douteux ou litigieux	365 113	365 113	-
	Autres créances clients	9 027 149	9 027 149	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 499	14 499	-
	Etat : impôts sur les bénéfices	320 802	320 802	-
	Etat : taxe sur valeur ajoutée	396 080	396 080	-
	Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Etat : divers	-	-	-
	Groupe et associés	1 882 413	1 882 413	-
	Débiteurs divers	283 312	283 312	-
	Charges constatées d'avance	237 072	237 072	-
	TOTAL CREANCES	13 764 209	12 651 439	1 112 770



ETAT DES DETTES	Montant brut 31/03/2009	1 an Au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts dettes à 1 an maximum à l'origine	1 000 000	190 963	809 037	-
Emprunts dettes à plus de 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	5 162 328	5 162 328	-	-
Personnel et comptes rattachés	778 649	778 649	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	613 752	613 752	-	-
Etat : impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	41 660	41 660	-	-
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	165 236	165 236	-	-
Groupe et associés	432	432	-	-
Autres dettes	468 205	468 205	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL DES DETTES	8 230 261	7 421 224	809 037	-
Emprunts souscrits en cours exercice	1 000 000			
Emprunts remboursés en cours exercice	-			
Emprunts dettes associés	432			

2.5 Composition du capital social

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
CAPITAL	0.1000	4 295 521	-	-	4 295 521

Se décomposant en 1 244 980 actions à vote simple et 3 050 541 actions à vote double

Le Conseil d'Administration, réuni le 25 septembre 2008, a décidé l'attribution de 22 250 options de souscription d'actions dans le cadre de l'ouverture d'un plan de stock options. Ce plan a été arrêté en conformité de l'autorisation de l'Assemblée Générale du 2 février 2007. Le prix de souscription a été fixé par le Conseil d'Administration à 13 euros (valeur également retenue pour le calcul de la contribution sociale de 10%). Les mandataires sociaux bénéficiaires sont tenus de conserver au minimum 10% des actions issues de la levée de leurs options jusqu'à la date de cessation de leurs fonctions Aucune de ces options n'a été exercée en date du 31/03/2009.

Contrat de liquidité

Eurogerm a confié à NATIXIS SECURITIES l'animation de son titre dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, une somme de 0,5 million d'euros a été initialement portée au compte de liquidité et comptabilisée dans le poste autres immobilisations financières.

Au 31 mars 2009, le nombre d'actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité est de : 11 666 actions.



2.6 Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves	Résultat	Provisions réglementées	Total
31/03/2007	376 672	1 023 559	7 599 456	3 001 090	47 599	12 048 376
Affectation du résultat 31/03/2007			3 001 090	(3 001 090)		0
Dividendes distribués			(1 159 791)			(1 159 791)
Augmentation de capital	52 880	8 374 250				8 427 130
Variation prov réglementées					172 842	172 842
Divers						0
Résultat de l'exercice 31/03/2008				3 339 313		3 339 313
31/03/2008	429 552	9 397 809	9 440 755	3 339 313	220 441	22 827 870
Affectation du résultat 31/03/2008			3 339 313	(3 339 313)		0
Dividendes distribués			(1 288 656)			(1 288 656)
Variation prov réglementées					285 377	285 377
Divers						0
Résultat de l'exercice 31/03/2009				2 480 073		2 480 073
31/03/2009	429 552	9 397 809	11 491 412	2 480 073	505 818	24 304 664

2.7 Frais de recherche appliquée et de développement

Le montant des frais de Recherche et Développement font l'objet d'une comptabilisation en charge et s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009 à 646 K€.

2.8 Fonds commercial

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COMMERCE ALPHA GLOBE	53 357	-	-	53 357	-
MALI DE FUSION	-	-	10 007	10 007	-
Total	53 357	-	10 007	63 364	-

Le fonds de commerce correspond à un fonds lié à la vente de graines acheté en 1991 pour un montant de 350 KF. Cette activité a depuis été développée par la Société (création notamment de la marque GRAINE DE CHAMPION) et dégage à ce jour une capacité d'exploitation bénéficiaire.

Méthodes d'évaluation et de suivi du fonds de commerce : la valeur actuelle (valeur d'inventaire) des fonds de commerce est déterminée, chaque année, en fonction de la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés pour ces actifs ou groupes d'actifs auxquels ils se rapportent.



2.9 Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs brutes	Valeurs nettes	Taux d'amortissement
LOGICIELS	107 475	2 825	100.00
LOGICIELS	751 767	318 958	25.00
LOGICIELS	208 106	23 217	20.00
BREVETS ET DIVERS	57 848	11 251	5.00 à 50.00

2.10 Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

2.11 Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	LINEAIRE	20 ANS
Agencements et aménagements	LINEAIRE	DE 5 A 10 ANS
Installations techniques	LINEAIRE	DE 3 A 10 ANS
Matériels et outillages	LINEAIRE OU DEGRESSIF	DE 3 A 10 ANS
Matériel de transport	LINEAIRE	DE 5 A 8 ANS
Matériel de bureau	LINEAIRE OU DEGRESSIF	DE 1 A 8 ANS
Mobilier	LINEAIRE	DE 3 A 10 ANS

Depuis l'application du nouveau règlement sur les actifs, l'excédent constaté entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est comptabilisé en amortissement dérogatoire (via le résultat exceptionnel).

2.12 Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les titres immobilisés, ont été comptabilisés au prix pour lequel ils ont été acquis majoré des éventuels frais d'acquisition de titres de participation. Ces frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Les titres ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

La valeur actuelle (valeur d'inventaire) des titres de participation est déterminée en fonction de l'actif net comptable corrigé de la rentabilité, des plus et moins values latentes, des perspectives d'avenir et de l'utilité de détenir la participation. L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net comptable.



2.13 Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont représentatives du contrat de liquidité, de comptes à terme en garantie d'emprunt et de dépôts et cautionnement comptabilisés à leur valeur historique.

Les actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition. Une dépréciation est constatée dans le résultat financier si le cours moyen du mois précédent la date de clôture est inférieur à la valeur d'acquisition. Les résultats de cession de ces actions sont comptabilisés pour leur montant net dans le résultat exceptionnel. (cf.3.4 résultat exceptionnel)

Au 31 mars 2009, 11 666 actions propres Eurogerm sont détenues par le biais du contrat de liquidité pour une valeur brute de 118 K€. Aucune provision pour dépréciation n'est comptabilisée.

Dans le cadre du contrat de liquidité, la société a acheté au cours de l'exercice 17 810 actions au prix moyen de 9.69 € et vendu 6 144 actions au prix moyen de 9.56 €.

2.14 Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du FIFO.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

2.15 Evaluation des produits en cours

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

2.16 Dépréciation des stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

2.17 Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les avances accordées aux filiales du groupe sont rémunérées au taux fiscalement déductible.

2.18 Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.19 Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée au prix d'achat selon la méthode du FIFO.



2.20 Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture, de l'exercice.

2.21 Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

2.22 Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

2.23 Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	380 854
Autres créances	178 334
Disponibilités	40 721
Total	599 909

2.24 Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	444 304
Dettes fiscales et sociales	1 224 235
Autres dettes	423 252
Total	2 091 790

Détail dettes fiscales et sociales :

- congés à payer : 386.209 euros
- autres charges de personnel : 118.977 euros
- participation : 270.804 euros
- charges sociales s/ CP : 175.384 euros
- autres charges sociales : 107.625 euros
- état charges à payer : 165.236 euros

2.25 Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	237 072
Total	237 072



2.26 Tableau concernant les entreprises liées et les participations

POSTES DU BILAN	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES (EN K€)	
	Liées	Avec lesquelles la Société a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations	-	-
Participations	4 835	255
Créances rattachées à des participations	-	-
Prêts	188	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-
Créances clients et comptes rattachés	2 720	226
Autres Créances	1 916	-
Capital souscrit appelé, non versé	-	-
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	292	193
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	-	-
Charges financières	54	-
Produits financiers	152	4



3. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	25 604 464
EXPORT	16 223 883
Total	41 828 347

3.2 Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction	Montant
Total	427 080

Par ailleurs, le nombre d'options de souscription d'actions attribuées aux organes de direction s'élève à 3000.

3.3 Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	33	
Agents de maîtrise et techniciens	25	
Employés	26	5
Ouvriers	28	5
Total	112	10

3.4 Détail du résultat exceptionnel

	Charges	Produits
VNC et Produits de cession des immobilisations	1 967	-
Dotations / Reprises amortissements dérogatoires	191 137	3 798
Dotations / Reprises provisions pour hausse de prix	98 037	-
Dotations / Reprises provisions sur filiales	606 093	-
Indemnité transactionnelle sur litige	277 000	-
Résultat des opérations sur actions propres	383	4 253
Dotation/reprise provision pour risques		114 000
Divers	18 323	27 208
Total	1 192 940	149 259

A noter que EUROGERM a repris la main sur un portefeuille de clients en Amérique Latine qui s'est traduit par une indemnité transactionnelle de 277 K€ provisionnée en charges exceptionnelles dans les comptes clos le 31/03/2009.



3.5 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	4 748 181	1 234 329
Résultat exceptionnel	(1 043 682)	(181 175)
Participation	270 804	(99 532)
Résultat comptable	3 433 695	953 622

Suite à son nouveau mode de calcul (basé uniquement sur un pourcentage des dépenses de recherche effectuées), le crédit impôt recherche constitue en substance une aide publique de l'État. En raison de ce changement, la Société a décidé de comptabiliser au 31 mars 2009 le crédit impôt recherche s'élevant à 190 K€ dans le poste « autres produits d'exploitation » au lieu du poste « Impôts ».



4. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

4.1 Dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	500 000
Total	500 000

4.2 Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions	835 952
Total	835 952

En matière de droits individuels à la formation, le volume d'heures acquises au 31/12/2008 n'ayant pas donné lieu à demande s'élève à 7 619 heures.

En matière de pensions et retraites : le montant des engagements non couverts par une assurance est évalué à la clôture de l'exercice à 300 K€.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes (méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière) :

- taux annuel d'inflation: 2%
- taux annuel de revalorisation des salaires (inflation comprise) : 3%
- taux net annuel de capitalisation (inflation comprise) : 3.5%
- taux de mobilité (tum over) : 1 %
- âge de départ à la retraite : entre 60 et 65 ans selon la catégorie de personnel,
- modalités de départ en retraite : à l'initiative du salarié

4.3 Risques financiers

Les risques décrits dans l'annexe consolidée correspondent essentiellement aux risques de l'entreprise consolidante Eurogerm.



4.4 Crédit bail

Nature	Terrains	Constructions	Instal. matériel et outillage	Autres	Total
Valeur d'origine	445 248	5 536 589			5 981 837
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs	-	584 636			584 636
- dotations de l'exercice	-	86 604			86 604
Total	-	671 240			671 240
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs	-	1 427 171			1 427 171
- exercice	-	160 397			160 397
Total	-	1 587 568			1 587 568
Redevances restant à payer					
- à un an de plus	-	578 533			578 533
- entre 1 et 5 ans	-	2 045 991			2 045 991
- à plus de 5 ans	-	2 913 904			2 913 904
Total	-	5 538 428			5 538 428
Valeur résiduelle					
- à un an au plus	-	-			-
- à plus de 5 ans	-	1			1
Total	-	1			1
Montant en charge sur l'exercice	-	194 113			194 113

4.5 Accroissements et allègements dette future d'impôt

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées:	
- Provision pour hausse de prix	83 776
- amortissements dérogatoires	84 830
Total des accroissements	168 606
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	90 268
- organic	5 419
Total des allègements	95 687

4.6 Identité des sociétés mères consolidant les comptes

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
ACG	SARL	971 100	24 RUE BUFFON 21000 DIJON



4.7 Tableau des filiales et des participations

(en euros)	SIREN	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTATS	QUOTE-PART DU CAPITAL DETENU (EN %)	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS		PRETS & AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIETE ET NON ENCORE REMBOURSE	MONTANTS DES CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE	CHIFFRES D'AFFAIRES HT DU DERNIER EXERCICE ECOULE	RESULTATS DU DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DEL'EXERCICE	OBSERVATIONS
					BRUTE	NETTE						
RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS CI-DESSOUS												
1. FILIALES (+ DE 50%)												
EUROGERM OVERSEAS	433 471463	10 000	173 383	51%	5 100	5 100			87 198	11 152		Bilan 31.03.09
ELCEA	387 947 898	41 310	194 658	100%	183 357	183 357	725 642	243 106	1 876 992	(4 027)		Bilan 31.03.09
EUROGERM AT. LIQUIDE	439 085 879	150 000	(1 141 990)	99,87%	74 900	0	892 668		28 805	(9 791)		Bilan 31.03.09
EUROGERM SENEGAL		175 316	345 610	51%	90 874	90 874	235	200 000	2 194 104	49 219	21 776	Bilan 31.12.08
EUROGERM ANDINA		180 893	184 748	51%	102 127	102 127	204 967		550 139	(131 115)		Bilan 31.12.08
EUROGERM Espagne		30 000	92 200	60%	18 000	18 000				(17 832)		bilan liquidation
EUROGERM Mexique		5 218	92 737	51%	3 664	3 664	3 986		2 146 731	120 459		Bilan 31.12.08
EUROGERM Maroc		8 834	8 834	75%	6 774	6 774	101 115	11 846	529 018	2 655		Bilan 31.12.08
LEAG - LABORATORIO		7 212	1 005 950	100%	4 200 176	3 700 176			798 364	(78 049)		Bilan 31.03.09 (3 mois)
GUSTALIS	504 932 914	300 000	312 279	50,02%	150 050	150 050	135 000	375 000	2 501 403	31 922		Bilan 31.03.09
2. PARTICIPATIONS (10 à 50%)												
EUROGERM ALGERIE		202 210	414 048	50%	45 735	45 735			1 040 739	76 051		Bilan 31.12.08
IDS CONDIPOUDRE	450 114 798	275 600	335 321	40%	160 000	160 000			1 890 656	(27 049)		Bilan 30.09.08
MOULIN NEUF	345 388 276	69 600	471 025	13,79%	31 760	31 760			1 498 472	32 835	2 925	Bilan 31.03.09
LAPOGE SCI	382 486 801	2 287	134 406	10%	229	229		6 000	124 011	62 737		Bilan 31.12.08
OPTIMATIN	450 670 948	15 000	16 653	12,50%	1 875	1 875			4 296	(350)		Bilan 30.09.08
MOULIN TARON	421888 876	24 000	101 237	10%	15 000	15 000			488 436	15 530	1 500	Bilan 31.12.08

SA EUROGERM

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice : 1^{er} avril 2008 - 31 mars 2009

S.E.C.C

15 Rue George Sand

21300 CHENOVE

EUROGERM - Rapport d'activité 2008/2009

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

37 C Cours du Parc

21000 DIJON

103

SA EUROGERM

Société Anonyme au capital de 429.552,10 euros

Parc d'activité du Bois Guillaume - 21850 SAINT-APOLLINAIRE

RCS DIJON B 349 927 012

SIRET 349 927 012 00030 - APE 1089 Z

Exercice : 1^{er} avril 2008 - 31 mars 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société EUROGERM, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les notes 1 et 2 de l'annexe exposent notamment les règles et méthodes relatives à l'établissement des comptes sociaux. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.
- Comme précisé dans les notes 2.3 et 2.12 de l'annexe, votre Société procède à un test de dépréciation des titres de participation afin de déterminer si leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur comptable historique. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons apprécié les hypothèses utilisées dans le cadre de la détermination de cette valeur actuelle. Cette valeur est appréhendée notamment sur la base de l'actif net comptable corrigé des prévisions de résultats.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérifications et informations spécifiques

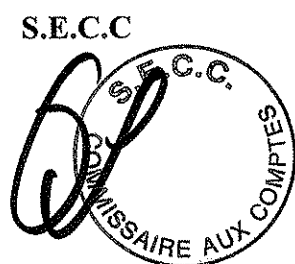
Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Chenôve et à Dijon, le 20 juillet 2009

Les Commissaires aux Comptes



Olivier SARLIN

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT
E.C.A.
Société Anonyme d'Expertise Comptable
au capital de 136 000
37 C, Cours du 24^{ème}
21000 DIJON
Tél. 03 80 65 45 23 - Fax 03 80 66 78 54
Patrick COLLOMB

SA EUROGERM

**Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées**

Exercice : 1^{er} avril 2008 - 31 mars 2009

S.E.C.C

**15 Rue George Sand
21300 CHENOVE**

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

**37 C Cours du Parc
21000 DIJON**

SA EUROGERM

Société Anonyme au capital de 429.552,10 euros
Parc d'activité du Bois Guillaume - 21850 SAINT-APOLLINAIRE
RCS DIJON B 349 927 012
SIRET 349 927 012 00030 - APE 1089 Z

Exercice : 1^{er} avril 2008 - 31 mars 2009

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Conventions autorisées au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1) Contrat de prestations

(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Conformément au contrat de prestations établi en juillet 2008, votre société réalise au profit de la SARL GUSTALIS des prestations de conseil et d'assistance dans le cadre du développement, de la fabrication et la commercialisation des produits Gustalis, ainsi que des travaux administratifs et comptables. Ces prestations sont rémunérées moyennant un prix unitaire de 60 euros par tonne fabriquée, puis de 150 euros par tonne à compter de début janvier 2009, date de la prise en charge par Eurogerm de la production. Depuis cette date, elles sont par ailleurs incluses dans le prix des produits finis fabriqués et ne permet donc pas d'en fournir un montant précis.

2) **Acquisition de parts de la SARL GUSTALIS**
(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

En décembre 2008, votre société a acquis auprès de la société ACG 3.005 parts de la société GUSTALIS moyennant une somme de 30.050 euros représentative de leur valeur nominale.

(Conseil d'Administration du 9 décembre 2008)

3) **Contrat de bail**
(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Conformément au contrat de bail de décembre 2008 d'une durée de 7 mois, votre société prend en location auprès de la SARL BOURGOGNE TERRE DE CULTURE des locaux de stockage sis à LONGVIC (21).

Consécutivement, les loyers se sont élevés à 480 euros hors taxes au titre de l'exercice.

(Conseil d'Administration du 9 décembre 2008)

4) **Contrat de sous-location**
(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Conformément au contrat de sous location de janvier 2009, votre société donne en location à la SARL GUSTALIS des locaux nécessaires à son exploitation sis à SAINT APOLLINAIRE (21).

Consécutivement, les loyers se sont élevés à 1.176 euros hors taxe au titre de l'exercice.

(Conseil d'Administration du 9 décembre 2008)

5) **Abandon de créance**
(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Votre société a octroyé à la société EUROGERM ATELIER LIQUIDE un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune s'élevant à la somme de 53.886 euros et correspondant aux intérêts de compte courant dus au titre de l'exercice.

(Conseil d'Administration du 9 décembre 2008)

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1) **Contrats de bail**

- **Avec la société SCI LAPOGE**

(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

La société SCI LAPOGE, avec autorisation de sous-location d'AUXICOMI, loue à votre société des locaux nécessaires à son exploitation situés à Quetigny (21).

Consécutivement, les loyers se sont élevés à 51.635 euros hors taxes au titre de l'exercice. Par ailleurs, la refacturation de la taxe foncière s'est élevée à 6.872 euros.

Un dépôt de garantie de 34.764 euros a été versé par votre société.

- **Avec la société SCI GIMY**

(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Conformément au contrat de bail commercial du 1^{er} avril 2005, votre société prend en location auprès de la SCI GIMY des bureaux commerciaux sis à PARIS (75016).

Consécutivement, les loyers se sont élevés à 61.301 euros hors taxes au titre de l'exercice. Par ailleurs, la refacturation de la taxe foncière s'est élevée à 843 euros.

Un dépôt de garantie de 8.800 euros a été versé par votre société.

- **Avec la société SCI JULLENSIAD**

(Administrateur concerné : Monsieur Benoit HUVET)

a) *Conformément au contrat de location prenant effet en date du 16 mai 2005, votre société prend en location auprès de la SCI JULLENSIAD un appartement à usage d'habitation sis à DIJON.*

Consécutivement, les loyers se sont élevés à 6.758 euros au titre de l'exercice.

Un dépôt de garantie de 500 euros a été versé par votre société.

b) *Conformément au contrat de bail commercial du 1^{er} octobre 2005, votre société prend en location auprès de la SCI JULLENSIAD des bureaux commerciaux sis à RAMBOUILLET.*

Consécutivement, les loyers se sont élevés à 15.586 euros hors taxes au titre de l'exercice. Par ailleurs, la refacturation de la taxe foncière s'est élevée à 416 euros.

- **Avec la société SARL BOURGOGNE TERRE DE CULTURE**
(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Conformément au contrat de bail du 29 novembre 2007 d'une durée de 12 mois, votre société prend en location auprès de la SARL BOURGOGNE TERRE DE CULTURE des locaux de stockage sis à LONGVIC (21).

Consécutivement, les loyers se sont élevés à 960 euros hors taxes au titre de l'exercice.

2) **Contrats de commercialisation**

- **Avec EUROGERM OVERSEAS**
(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Un contrat de commercialisation a été conclu le 1^{er} avril 2006 avec la société EUROGERM OVERSEAS, annulant et remplaçant celui conclu précédemment. Ce contrat prévoit qu'EUROGERM OVERSEAS se charge de la commercialisation de produits Eurogerm sur le secteur géographique du Portugal, de l'Amérique latine et du Mexique.

En contrepartie, la SARL EUROGERM OVERSEAS est rémunérée à hauteur de 25 % de la marge brute réalisée sur la vente de ces produits au Portugal et 22 % sur la vente de ces produits en Amérique latine et au Mexique.
Ce contrat a été résilié à effet du 30 septembre 2008.

Consécutivement, les prestations facturées à votre société au titre de l'exercice, par EUROGERM OVERSEAS, se sont élevées à la somme de 87.198 euros hors taxes.

- **Avec EUROGERM ESPANA**
(Administrateur concerné : Monsieur Benoit HUVET)

Votre société a conclu un contrat de commercialisation avec la société EUROGERM ESPANA applicable à compter du 1^{er} avril 2006. Ce contrat prévoit qu'EUROGERM ESPANA se charge de la commercialisation de produits Eurogerm en Espagne.

En contrepartie, EUROGERM ESPANA est rémunérée à hauteur de 25 % de la marge brute réalisée sur la vente de ces produits en Espagne.
Ce contrat a été résilié à effet du 30 septembre 2008.

Consécutivement, les prestations facturées à votre société au titre de l'exercice, par EUROGERM ESPANA se sont élevées à la somme de 125.947 euros hors taxes.

3) **Contrats de prestations de services**

- **Avec la société EUROGERM ATELIER LIQUIDE**
(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Conformément au contrat de prestations de services applicable à compter du 1^{er} janvier 2007, votre société facture à la filiale EUROGERM ATELIER LIQUIDE des prestations administratives, de gestion et management sur la base d'une

redevance mensuelle égale à 1,5 % du chiffre d'affaires mensuel hors taxes réalisé par cette filiale.

Consécutivement, les prestations facturées par votre société au titre de l'exercice se sont élevées à la somme de 440 euros hors taxes.

- **Avec EUROGERM OVERSEAS**

(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Conformément au contrat de prestations de services applicable à compter du 1^{er} janvier 2007, votre société facture à la filiale EUROGERM OVERSEAS des prestations administratives, de gestion et management sur la base d'une redevance mensuelle égale à 1,5 % du chiffre d'affaires mensuel hors taxes réalisé par cette filiale.

Consécutivement, les prestations facturées par votre société au titre de l'exercice se sont élevées à la somme de 1.200 euros hors taxes.

- **Avec la société SARL ELCEA**

(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Conformément au contrat de prestations de services applicable à compter du 1^{er} janvier 2007, votre société facture à la filiale ELCEA des prestations administratives, de gestion et management sur la base d'une redevance mensuelle égale à 1,5 % du chiffre d'affaires hors taxes mensuel réalisé par cette filiale.

Consécutivement, les prestations facturées par votre société au titre de l'exercice se sont élevées à la somme de 28.230 euros hors taxes.

4) **Contrat de mandataire social**

(Administrateur concerné : Monsieur Benoit HUVET)

Votre société a conclu le 2 février 2007 un contrat de mandataire social avec Monsieur Benoit HUVET en qualité de Directeur Général Délégué.

Les principales caractéristiques de ce contrat sont les suivantes :

- Rémunération fixe annuelle brute de 96.000 euros, payable en 12 mensualités égales. A cette partie fixe s'ajoute une partie variable d'un montant brut égal à 5 % du résultat net consolidé avant impôt sur les sociétés du groupe EUROGERM et ses filiales.
- En cas de rupture du mandat de social à l'initiative du Directeur Général Délégué et en contrepartie de l'engagement de non-concurrence pendant une durée de 36 mois, il percevra une indemnité correspondant à 18 mois de rémunération nette moyenne des deux dernières années perçue dans la société EUROGERM.
- En cas de révocation de ses fonctions de Directeur Général Délégué, il percevra une indemnité forfaitaire correspondant à 30 mois de rémunération nette moyenne des deux dernières années perçues dans la société EUROGERM.

La rémunération globale de Monsieur Benoit HUVET s'est ainsi élevée, au titre de l'exercice, à un montant de 344.680 euros.

5) **Contrat de prestations de conseils et assistance avec la société ACG**
(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

La société ACG facture à votre société des prestations de conseils et assistance en matière de définition de la stratégie, de la politique commerciale et marketing. Conformément au contrat de prestations de conseils applicable à compter du 2 février 2007, ces prestations sont rémunérées moyennant une redevance mensuelle égale à 1,2 % du chiffre d'affaires hors taxes mensuel réalisé par votre société.

Consécutivement, les prestations facturées à votre société au titre de l'exercice, par la société ACG, se sont élevées à la somme de 500.945 euros hors taxes.

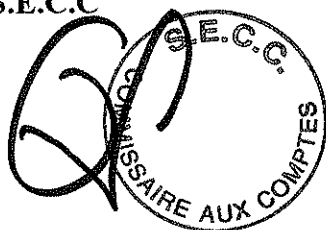
6) **Contrat de liquidité**
(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

En avril 2007, votre société a souscrit un contrat de liquidité avec NATIXIS SECURITIES dans lequel la société MOBAGO est partie prenante. Ce contrat prévoit que la société MOBAGO apporte des fonds à NATIXIS SECURITIES dans le but de favoriser la liquidité des titres de la société EUROGERM cotés sur le marché ALTERNEXT.

Ce contrat a pris fin en décembre 2008.

Fait à Chenôve et à Dijon, le 20 juillet 2009
Les Commissaires aux Comptes

S.E.C.C



Olivier SARLIN

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

E.C.A.

Société Anonyme d'Expertise Comptable
au capital de 136 000 €

37 C, Cours du Vauban
21000 DIJON

Tél. 03 80 65 45 23 - Fax 03 80 66 78 54

Patrick COLLOMB



Assemblée Générale Mixte du 29 septembre 2009



AVIS DE REUNION VALANT AVIS DE CONVOCATION

Mmes et MM. les actionnaires de la société Eurogerm S.A. sont informés qu'ils sont convoqués à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le 29 septembre 2009 à 17 heures au siège social de la Société, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre extraordinaire

1. Lecture du rapport complémentaire du Conseil d'Administration présenté à l'Assemblée Générale Mixte
2. Changement des statuts : modification de l'article 15 des statuts concernant l'obligation pour les administrateurs de détenir une action
3. Dissolution sans liquidation de notre filiale à 100%, la société Eurogerm Overseas

A titre ordinaire

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009
2. Lecture du rapport spécial défini à l'article L. 225-184 du Code de commerce présenté par le Conseil d'Administration concernant le plan d'options de souscription d'actions en vigueur au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009
3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2009 ;
4. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce ;
5. Approbation des comptes annuels - sociaux et consolidés - de l'exercice clos le 31 mars 2009 et quitus aux membres du Conseil d'Administration ;
6. Affectation du résultat ;
7. Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce ;
8. Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2009/2010 ;
9. Nomination de nouveaux administrateurs
10. Pouvoirs à l'effet d'accomplir les formalités légales de dépôt et de publicité



Texte des résolutions

Le texte des résolutions qui seront proposées aux actionnaires est le suivant :

A titre extraordinaire

Première résolution (*Modification de l'article 15 des statuts*)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires,

après avoir entendu la lecture du rapport complémentaire du Conseil d'Administration par son Président, en ce qui concerne la demande de la suppression la détention d'une action de la société pour pouvoir être nommé administrateur,

approuve la suppression du paragraphe IV. Propriété d'une action dans l'article 15 des statuts, relatif à la nomination et révocation des administrateurs.

Deuxième résolution (*Dissolution sans liquidation de SARL Eurogerm Overseas*)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires,

après avoir entendu la lecture du rapport complémentaire du Conseil d'Administration,

approuve la dissolution sous le régime 1844-5 du Code civil et sous le régime fiscal de l'article 210-O A du Code général des impôts, de la société Eurogerm Overseas dont notre société détient la totalité des 1 000 parts sociales, soit 100% du capital.

L'opération de fusion de la société Eurogerm Overseas prendra effet 30 jours après la publicité de dissolution de la société confondue.

En conséquence, elle donne tous pouvoirs à Monsieur Jean-Philippe GIRARD, Président du Conseil d'Administration, à effet de souscrire la déclaration de dissolution de la société Eurogerm Overseas, passer et signer tous actes et généralement faire le nécessaire.



A titre ordinaire

Troisième résolution (*Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2009*)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance du rapport sur la gestion du groupe inclus dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au cours de l'exercice social clos le 31 mars 2009 et sur les comptes dudit exercice, et après avoir entendu la lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés,

approuve les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 mars 2009, comprenant le bilan et le compte de résultat consolidés ainsi que l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations ressortant desdits comptes et rapports, qui font apparaître un bénéfice de 2 434 milliers d'euros.

Quatrième résolution (*Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2009*)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au cours de l'exercice social clos le 31 mars 2009 et sur les comptes dudit exercice, et après avoir entendu la lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux dudit exercice clos,

approuve les comptes annuels de l'exercice social, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 mars 2009, tels qu'ils lui ont été présentés, et qui font apparaître un bénéfice de 2 480 073 euros, ainsi que les opérations ressortant desdits comptes et rapports,

approuve, en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, les dépenses et charges effectuées au cours de l'exercice écoulé ayant trait aux opérations visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts pour un montant global de 28 835 euros, ainsi que l'impôt correspondant.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.



Cinquième résolution (Affectation des résultats de l'exercice clos de 31 mars 2009)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

approuve la proposition d'affectation et de répartition du résultat qui lui a été présentée par le Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2009 s'élevant à 2 480 073 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 2 480 073 euros.

AFFECTATION

Dotation aux réserves

– Aux autres réserves, soit 1 406 192.75 euros

Dividendes

– A titre de dividende 1 073 880,25 euros

Le dividende unitaire est donc de 0,25 euros.

Dans le cas où, lors de sa mise en paiement, la société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions serait affecté au compte « report à nouveau ».

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 15 octobre 2009.

Les associés personnes physiques disposent de la faculté d'opter pour le prélèvement forfaitaire libératoire sur les dividendes visé à l'article 117 quater du Code Général des Impôts et doivent dans ce cas notifier leur option dans le délai légal en vue d'une imposition au taux de 18% du dividende brut par action (+ 12,1% de prélèvements sociaux). A défaut d'opter pour le prélèvement forfaitaire libératoire, les sommes ainsi distribuées sont éligibles à l'abattement de 40% réservé aux personnes physiques (article 158-3° du Code Général des Impôts) soit directement, soit par l'intermédiaire de sociétés de personnes, conformément aux articles 108 et suivants et 206-2 du Code Général des Impôts.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale rappelle le montant des dividendes distribués au titre des trois (3) exercices précédents :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/03/2008	1 288 656	0	0
31/03/2007	1 159 791	0	0
31/03/2006	1 059 390	0	0



Sixième résolution (*Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce*)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article L.225-38 du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Septième résolution (*Fixation des jetons de présence*)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration,

fixe le montant des jetons de présence à répartir entre les administrateurs pour l'exercice en cours à 5 000 euros pour l'exercice devant être clos le 31 mars 2010.

Huitième résolution (*Nomination de nouveaux administrateurs*)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance du rapport complémentaire du Conseil d'Administration,

nomme, en qualité d'administrateur indépendant de la Société pour une durée de 3 (trois) années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2012 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012 : Monsieur Philippe ALFROID,

nomme, en qualité d'administrateur de la Société pour une durée de 3 (trois) années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2012 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012 : la société CATHAY Capital, représentée par Monsieur Edouard MOINET.

Neuvième résolution (*Accomplissement des formalités légales*)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.



Les demandes d'inscription à l'ordre du jour de projets de résolutions par les actionnaires remplissant les conditions prévues par l'article R.225-71 du Code de Commerce doivent, conformément aux dispositions légales, être adressées au siège social, à compter de la publication du présent avis et jusqu'à vingt-cinq (25) jours avant l'Assemblée générale.

Les actionnaires peuvent prendre part à cette assemblée quelque soit le nombre d'actions dont ils sont propriétaires, nonobstant toutes clauses statutaires contraires.

Il est justifié du droit de participer aux assemblées générales des sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé ou aux opérations d'un dépositaire central par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application du septième alinéa de l'article L. 228-1 du Code de Commerce, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité doit être constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier, le cas échéant par voie électronique dans les conditions prévues à l'article R. 225-61 du Code de Commerce, en annexée au formulaire de vote à distance ou de procuration, ou encore à la demande de carte d'admission établis au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit.

Une attestation est également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

A défaut d'assister personnellement à cette assemblée, les actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- 1) adresser une procuration à la société sans indication de mandataire ;
- 2) donner une procuration à un autre actionnaire ou à son conjoint ;
- 3) voter par correspondance.

L'actionnaire qui a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation peut à tout moment céder tout ou partie de ses actions. Cependant, si la cession intervient avant le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, la société invalide ou modifie en conséquence, selon le cas, le vote exprimé à distance, le pouvoir, la carte d'admission ou l'attestation de participation. A cette fin, l'intermédiaire habilité teneur de compte notifie la cession à la société ou à son mandataire et lui transmet les informations nécessaires.

Aucune cession ni aucune autre opération réalisée après le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, quel que soit le moyen utilisé, n'est notifiée par l'intermédiaire habilité ou prise en considération par la société, nonobstant toute convention contraire.

Les formulaires de procuration et de vote par correspondance sont adressés automatiquement aux actionnaires inscrits en compte nominatif pur ou administré par courrier postal.



Conformément à la loi, l'ensemble des documents qui doivent être communiqués à cette assemblée générale, seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux, au siège social de la société ou transmis sur simple demande adressée à CACEIS Corporate Trust.

Pour les propriétaires d'actions au porteur, les formulaires de procuration et de vote par correspondance leurs seront adressés sur demande par lettre recommandée avec avis de réception auprès de **CACEIS Corporate Trust – Service Assemblée Générale – 14, rue Rouget de Lisle – 92862 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex 9** au plus tard six jours avant la date de l'assemblée.

Pour être comptabilisé, le formulaire de vote par correspondance, complété et signé, devra être retourné à **CACEIS Corporate Trust – Service Assemblée Générale – 14, rue Rouget de Lisle – 92862 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex 9** au plus tard trois jours avant la tenue de l'assemblée.

Lorsque l'actionnaire a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation, il ne peut plus choisir un autre mode de participation à l'assemblée, sauf disposition contraire des statuts.

Les actionnaires peuvent, poser des questions écrites à la société à compter de la présente publication. Ces questions doivent être adressées au siège social de la société, par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale. Elles doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Les demandes d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour par les actionnaires remplissant les conditions légales, doivent être envoyées au siège social, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, au plus tard vingt-cinq jours avant la tenue de l'assemblée générale. Ces demandes doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte. Il est en outre rappelé que l'examen par l'assemblée générale des résolutions qui seront présentées est subordonné à la transmission par les intéressés, au plus tard le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, d'une nouvelle attestation justifiant de l'enregistrement comptable de leurs titres dans les mêmes conditions que celles indiquées ci-dessus.

Le présent avis vaut avis de convocation, sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'ordre du jour à la suite de demandes d'inscription de projets de résolutions présentées par des actionnaires et/ou le Comité d'Entreprise, auquel cas il en serait fait au moyen d'une nouvelle insertion.

Le Conseil d'Administration



Calendrier de la communication financière

09/12/2009 : publication des résultats semestriels 2009/2010

Contacts

Eurogerm

Jean Philippe Girard – Président Directeur Général

Tel. : +33 (0)3 80 73 07 77

investisseurs@eurogerm.com

NewCap.

Communication Financière et Relations Investisseurs

Emmanuel Huynh / Estelle Guichard

Tel. : +33 (0)1 44 71 94 94

eurogerm@newcap.fr

